



Nations Unies

RAPPORT DES NATIONS UNIES EN HAÏTI 2010

SITUATION, DÉFIS ET PERSPECTIVES

© Daniel Desmarais/OIM

www.onu-haiti.org

Ce rapport décrit le travail des Nations Unies et de ses partenaires humanitaires.



Nations Unies

RAPPORT DES NATIONS UNIES EN HAÏTI 2010

SITUATION, DÉFIS ET PERSPECTIVES

Table des matières

I. Préface par M. Edmond Mulet, Représentant Spécial du Secrétaire général en Haïti	3
II. Introduction par M. Nigel Fisher, Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti	7
III. Chiffres clés	11
IV. L'action humanitaire : résultats, défis et perspectives	15
A. La réponse au tremblement de terre	16
B. Préparation et réponse à la saison cyclonique	22
C. La réponse au choléra	23
D. Défis et perspectives pour 2011	28
V. Relèvement : situation, défis et perspectives	31
A. Appui des Nations Unies à la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti.....	32
B. Gestion des débris	33
C. Logement.....	34
D. Préparation aux désastres naturels	36
E. Éducation.....	39
F. Agriculture et sécurité alimentaire	40
G. Santé	43

VI. Élections, État de droit, sécurité et protection : situation, défis et perspectives	47
A. Élections	48
B. État de droit	49
C. Sécurité et protection	51
D. Défis et perspectives	52
VII. Conclusion	55
VIII. Annexes	57
A. Situation à novembre 2010 des promesses de dons faites par les 30 bailleurs de fonds principaux à la conférence de New York du 31 mars 2010.....	58
B. Financements reçus pour la réponse au choléra – inclus dans l’Appel de Fonds pour Haïti 2011	60



© UNICEF/NYHQ2010-2437/Dormino

**PRÉFACE PAR M. EDMOND
MULET, REPRÉSENTANT
SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL EN HAÏTI**



« Haïti n'existe pas ». Tel est le titre troublant du livre de l'historien français Christophe Wargny, publié en 2004, dans lequel l'auteur revisite l'histoire d'Haïti et ses acteurs.

À bien des égards, plus particulièrement en matière d'État de droit et de développement économique et social, Haïti n'a pas existé en 2010 - l'année du tremblement de terre et du déplacement de 2,3 millions d'Haïtiens ; l'année de l'ouragan Tomas et du choléra ; une année d'instabilité politique et de violence électorale.

Une des raisons pour lesquelles plus de 222 000 personnes ont péri le 12 janvier 2010 en Haïti n'est pas seulement la magnitude du tremblement de terre, mais aussi des décennies d'instabilité politique chronique qui ont rendu tant d'Haïtiens vulnérables aux catastrophes naturelles, même lorsqu'elles sont relativement mineures.

Dans tout État démocratique, c'est par les urnes que viennent la stabilité institutionnelle et la consolidation du processus démocratique. Toutefois, les élections sont un processus, et non pas une fin en soi, et beaucoup reste à faire en Haïti pour rétablir une culture de la pratique démocratique et de l'État de droit, dont la faiblesse a miné la confiance du peuple dans son gouvernement, et a permis à la corruption de prospérer, renforçant d'autant cette instabilité politique chronique.

Et pourtant, une gouvernance basée sur l'État de droit est fondamentale pour la stabilité politique, la protection des droits des citoyens, le développement économique et social, et la mise en place d'un cadre légal et réglementaire favorable aux investissements. L'État de droit c'est la police, les prisons, la justice. Mais c'est également un cadastre, un registre d'État Civil, un code de la construction, des lois commerciales ; c'est aussi la capacité de l'État à percevoir des impôts, à garantir un niveau de sécurité juridique pour promouvoir les investissements et la création d'emplois, afin de faciliter le développement économique.

L'application de la loi est, au mieux, inégale en Haïti. Avec les naissances d'enfants non-enregistrées, l'existence d'un certain nombre de citoyens haïtiens n'est pas reconnue par l'État. En conséquence, ils n'ont pas accès à la protection, à la justice et aux services qui leur seraient automatiquement assurés dans un pays régi par l'État de droit.

Il y a d'autres poches d'« inexistence » en Haïti, y compris les 3 544 personnes en détention provisoire sur un total de 5 255 détenus, dont de nombreux dossiers ont été perdus dans une chaîne judiciaire qui est en panne. Les citoyens, dont les dossiers judiciaires ne sont pas traités immédiatement ou ne sont pas traités du tout, sont également lésés par l'absence de l'État de droit.

Qu'y a-t-il donc à faire pour qu'Haïti se relève en 2011 ? Tout d'abord, introduire une approche plus systémique du soutien de la communauté internationale aux efforts des

Haïtiens pour renforcer l'État de droit et le progrès social et économique. Le premier élément de cette approche consisterait à reconstruire des infrastructures endommagées ou détruites par le tremblement de terre y compris les tribunaux, les prisons et le Ministère de la Justice. Ceci serait suivi par l'octroi d'un soutien administratif aux institutions de l'État pour tenter de combler le déficit en ressources humaines causé par la disparition de près de 30 pour cent des fonctionnaires lors du tremblement de terre. Enfin, troisième élément de l'approche, la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti devrait servir de plate-forme pour le lancement du grand chantier de la gouvernance et de l'État de droit.

À moyen et à plus long terme, la réforme de la chaîne pénale - police, justice et système pénitentiaire - reste le pilier sur lequel doivent s'appuyer les institutions de l'État. La réforme de ces trois institutions doit être simultanée et harmonisée.

Pour répondre de la manière la plus efficace à ce chantier, un « Pacte pour l'État de droit » issu d'un consensus national, devrait être la pierre angulaire de toute stratégie de réforme. Sous la conduite du Gouvernement haïtien, ce pacte lierait les acteurs internationaux aux acteurs nationaux de la réforme, et s'appuierait sur la forte volonté populaire de raviver cette culture.

En l'absence de progrès significatifs dans le domaine de l'État de droit en Haïti, tous les efforts en cours et à venir pour le relèvement d'Haïti, notamment en matière de reconstruction, de développement économique et social, d'aide humanitaire, de sécurité et de stabilité politique risquent de s'envoler en fumée. Il est grand temps de replacer l'État de droit en haut de l'affiche des priorités du prochain gouvernement.





**INTRODUCTION PAR M. NIGEL
FISHER, REPRÉSENTANT
SPÉCIAL ADJOINT DU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
COORDONNATEUR RÉSIDENT ET
COORDONNATEUR DE L'ACTION
HUMANITAIRE EN HAÏTI**

Haïti, le 12 janvier 2010. Un tremblement de terre ravage le pays, tue plus de 222 000 personnes et laisse près de 2,3 millions de personnes sans abri. En octobre de la même année, en amont de la rivière de l'Artibonite, des premiers cas de choléra se manifestent et l'épidémie se propage rapidement, faisant plus de 3 500 morts et 150 000 malades à la fin de l'année 2010. Le 5 novembre, l'ouragan Tomas contourne Haïti par l'ouest mais balaie malgré tout certaines régions du pays avec des pluies torrentielles et des vents atteignant 130 km/h. Tout au long de l'année, le monde entier reçoit les images bouleversantes de la vie brisée du peuple haïtien, de leurs combats quotidiens et de leurs besoins en eau, logement, emplois, éducation, et protection.

Dans les premiers mois qui ont suivi le tremblement de terre, la réponse humanitaire internationale a submergé un gouvernement déjà affaibli et incapable de diriger les efforts de coordination d'urgence. Peu à peu, le gouvernement a démontré sa détermination et son leadership dans la coordination de ces efforts. Les Nations Unies ont travaillé en appui aux différents ministères et directions pour faire face aux défis humanitaires et de relèvement, y compris le Ministère de la Santé Publique et de la Population, le Ministère de l'Intérieur et la Direction de la Protection Civile, la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, le Ministère de l'Éducation, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, le Ministère des Travaux Publics et le Ministère de la Communication, pour en citer quelques-uns.

La première partie de ce rapport décrit l'aide humanitaire apportée aux Haïtiens par la communauté internationale – les Nations Unies, les organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Beaucoup d'agences ont elles-mêmes subi les conséquences du tremblement de terre mais une énorme opération de secours a malgré tout été mise en place. Des camps pour les personnes déplacées ont été installés et des comités locaux de gestion des camps organisés. Près d'1,5 million de personnes ont bénéficié d'un abri, et ont régulièrement reçu de la nourriture, de l'eau potable et de l'aide

médicale. Un grand nombre de personnes ont eu accès à des latrines pour la première fois. Des centres d'accueil et des programmes de recherche de famille ont été organisés pour les orphelins et les personnes séparées de leur famille. Contre toute attente, le pays n'a pas eu à faire face à des épidémies majeures ou à des montées de violence. Toutefois, les femmes et les jeunes filles ont été victimes d'abus sexuels et de viols qui ont nécessité des mesures importantes à plusieurs niveaux. Jusqu'à la fin de l'année 2010, le taux de malnutrition aiguë chez les enfants est resté stable malgré le séisme et l'épidémie de choléra. Les statistiques du mois de novembre 2010 démontrent une diminution en cinq mois de plus de 30 pour cent du nombre de personnes déplacées vivant dans les camps. Cette tendance positive révèle qu'un certain nombre de victimes du séisme ont trouvé des alternatives de logement et peuvent reprendre une vie plus normale.

Les activités de mitigation pour réduire l'impact des désastres naturels sur Haïti ont continué. Les Nations Unies et ses partenaires ont travaillé avec le gouvernement sur la planification d'urgence pour la saison cyclonique et le pré-positionnement des matériaux et aliments essentiels pour la réponse. Ces efforts ont contribué à réduire l'impact de l'ouragan Tomas, dont l'épicentre n'est heureusement pas passé directement au-dessus du pays.

En octobre, le choléra a frappé Haïti, qui n'avait aucune expérience antérieure de cette maladie et donc aucune immunité naturelle. De part ses sources d'eau non-protégées, ses pratiques d'assainissement et d'hygiène médiocres, les inondations, la peur et la mobilité de la population, le nombre de cas a rapidement augmenté. L'intervention prompte des autorités haïtiennes et de leurs partenaires internationaux a initialement permis de contenir le nombre de décès mais la maladie s'est toutefois répandue. Elle s'est manifestée dans un premier temps dans les départements du Centre puis dans d'autres régions au nord du pays et vers la région métropolitaine de Port-au-Prince, avant de se propager vers l'Ouest. Le Centre des opérations d'urgence du gouvernement a servi de centre de coordination des « clusters » techniques



et des partenaires pour planifier la réponse humanitaire. Ensemble, ils ont travaillé sur l'installation de centres de traitement du choléra séparés des hôpitaux et des centres de santé. Ils ont lancé des campagnes d'information par la radio, les téléphones portables, mais aussi en rencontrant les communautés pour les sensibiliser et leur distribuer du chlore et des sels de réhydratation orale. Ils ont coordonné un vaste effort logistique et des systèmes de distribution à travers le pays. La peur de cette maladie inconnue a rendu encore plus difficiles les décisions à prendre sur les sites d'installation des centres de traitement et d'élimination des déchets et sur les lieux de sépulture des victimes de la maladie. Les autorités sanitaires et les épidémiologistes ont averti que 400 000 cas de choléra pourraient être recensés dans les 12 prochains mois, ce qui accentue l'importance des efforts de traitement et de prévention pour réduire le taux de létalité.

En effet, le taux de létalité a lentement diminué entre mi-octobre et le mois de décembre. Une prise en charge rapide des malades peut sauver des vies. La prévention est toute aussi importante sinon plus importante que le traitement. À la fin de l'année, une mobilisation massive et nationale des Haïtiens – à travers les églises et les congrégations religieuses, les écoles, la Croix Rouge et les associations de la société civile – est en cours pour faire passer les messages de prévention et pour influencer les comportements d'hygiène. Au 20 décembre, le taux de mortalité s'est stabilisé à 2.1 pour cent. C'est un signe encourageant mais beaucoup reste encore à faire.

Dès le milieu de l'année 2010, les efforts se sont concentrés sur des programmes de relèvement immédiat en vue de créer les conditions nécessaires au retour des personnes déplacées dans leurs quartiers d'origine ou au sein de nouvelles communautés. La deuxième partie du rapport présente la contribution des Nations Unies aux priorités de relèvement du gouvernement telles que présentées par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti, à savoir débris, logement, préparation aux désastres, éducation, agriculture et santé. Les Nations Unies, de par leur expertise technique sur ces thèmes, ont un rôle important à jouer. L'implication des autres partenaires du développement reste bien sûr critique tant sur ces priorités que sur d'autres enjeux, tels que les travaux d'infrastructures ou ceux liés à l'énergie.

Les Nations Unies ont contribué à un certain nombre d'avancées en matière de relèvement. Plus de 300 000 personnes ont été employées à travers des projets à haute intensité de main d'oeuvre entre février et novembre 2010. Plusieurs projets de déblaiement des débris sont en cours, qui combinent démolition des maisons endommagées et création d'emplois dans les communautés affectées par le séisme, facilitant ainsi le retour des populations déplacées dans leurs quartiers d'origine. Avec plus de 388 000¹ maisons déjà évaluées, l'inspection structurelle des maisons détériorées par le tremblement de terre, menée par le Ministère des

¹ Chiffre au 20 décembre 2010, source : UNOPS

Travaux Publics avec l'appui des Nations Unies, est finalisée à 90 pour cent. Le macrozonage sismique de Port-au-Prince a été complété, instrument essentiel pour une planification urbaine qui intègre les risques. La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les zones directement touchées par le séisme est passée de 52 pour cent en février à 39 pour cent en juin 2010, ce qui démontre une prise en charge nutritionnelle et un appui au secteur agricole adéquats. Dans les zones affectées par le tremblement de terre, la majorité des enfants qui allaient à l'école avant la catastrophe ont de nouveau accès à l'éducation. L'objectif est maintenant d'offrir cette même opportunité à tous les autres enfants.

Malheureusement, l'inégalité des sexes et la discrimination liée au sexe restent des faits importants de la vie en Haïti. Les femmes sont sous-représentées dans la législation. La femme demeure le pilier financier du ménage familial et très peu de mesures existent pour les soutenir. La violence sexuelle dans les camps, dans les maisons et les communautés représentent le symptôme le plus outrageux de l'inégalité des sexes. Même si des mesures telles que l'amélioration de l'éclairage dans les camps, l'augmentation de patrouilles de surveillance et la création de comités de protection ont été mis en place, une meilleure égalité entre hommes et femmes reste encore un défi important à relever en Haïti.

Cependant, les défis pour 2011 restent énormes. Non des moindres, la situation d'instabilité politique plane sur un pays marqué par un processus électoral contesté, à l'aube d'une nouvelle année. Les premiers mois de 2011 seront dominés par la transition vers un nouveau gouvernement et de nouveaux membres à l'assemblée nationale. Toutefois, toutes les mesures de prévention et de traitement doivent être prises pour que le taux de mortalité lié au choléra continue de diminuer. Il faut aussi accélérer la création des conditions du retour ou de la relocalisation volontaire des populations déplacées. Ceci passe par l'enlèvement des débris, la réparation des maisons jaunes, la création d'opportunités économiques et la mise en place de services sociaux de base

dans les quartiers informels et les communautés touchées par le tremblement de terre.

Des réformes en profondeur dans les secteurs de l'éducation, de l'assainissement, de l'agriculture, de la justice, du logement, et le renforcement du système national de gestion des risques et désastres restent primordiales pour l'année à venir. Les Nations Unies continueront de renforcer les capacités gouvernementales dans ces secteurs et de décentraliser leurs opérations en-dehors de Port-au-Prince.

Face à l'ampleur des défis en 2011, l'appui continu de la communauté internationale demeure essentiel. Les Haïtiens ont traversé les épreuves de 2010 avec dignité et persévérance. En tant que Nations Unies, notre rôle est de les accompagner, quoiqu'il arrive, et malgré les inconnues politiques, vers le chemin du relèvement et du développement économique et social.





© MINUSTAH



CHIFFRES CLÉS

1 1,05 million de personnes déplacées ont été recensées au mois de novembre 2010, par rapport à 1,5 million au mois de juillet 2010, ce qui représente une diminution de plus de 30 pour cent en cinq mois.

2 390 000 familles rurales ont reçu des intrants agricoles pour les récoltes de printemps, été et hiver, représentant une surface cultivée de 69 000 ha, ayant produit 97 000 tonnes de produits vivriers, 29 000 kg de produits maraîchers, 2,3 millions de kg de bananes, et 3 millions de kg de patate douce.

3 Plus de 300 000 personnes ont été employées à travers des projets à haute intensité de main d'oeuvre des Nations Unies entre février et novembre 2010.

4 274 écoles endommagées ou détruites par le séisme ont été déblayées.

5 1,1 million d'enfants à travers le pays bénéficient d'un repas quotidien grâce au Programme National de Cantines Scolaires.

CHIFFRES CLÉS DE 2010

6 En préparation à l'ouragan Tomas, des quantités de nourriture suffisantes ont été pré-positionnées dans 32 endroits stratégiques du pays pour nourrir 1,1 million d'Haïtiens pendant six semaines.

7 75 pour cent des besoins en matière de Centres de Traitement et Unités de Traitement du choléra sont couverts au 17 décembre 2010.

8 50 pour cent des écoles ont été sensibilisées sur la prévention et le traitement du choléra au 17 décembre 2010.

9 Plus de 11 000 bureaux de vote ont reçu l'appui de la MINUSTAH pour la livraison, distribution et récupération des matériaux électoraux.

10 Près de 1 000 policiers et 6 000 militaires des Nations Unies ont travaillé avec la Police nationale haïtienne pour maintenir la sécurité lors de la journée électorale du 28 novembre 2010.





© UNICEF/NYHQ2010-1295/Ramonedá

IV.

L'ACTION HUMANITAIRE : RÉSULTATS, DÉFIS ET PERSPECTIVES

A. La réponse au tremblement de terre

Haïti avait progressé de façon importante vers une stabilisation et un développement économique soutenu depuis 2004. Le séisme qui a dévasté sa capitale et d'autres grandes villes du sud le 12 janvier 2010, emportant les vies de plus de 222 000 personnes, n'a pas anéanti les progrès qui avaient été faits, mais a créé de nouveaux obstacles. Les experts réunis dans le cadre de l'évaluation des besoins après les désastres, réalisée en février et mars 2010, ont conclu que le pays avait perdu l'équivalent de plus de 120 pour cent de son produit intérieur brut suite au désastre. Plus de 2,3 millions de personnes se sont retrouvées sans logement, et 1,5 million de personnes se sont installées dans des camps. La capacité de l'État a été sérieusement affectée suite aux décès de nombreux fonctionnaires et à la perte de nombreux bâtiments de l'État. Le Palais présidentiel, le Parlement, la Cour suprême et la plupart des édifices ministériels et d'administration publique furent détruits. Maintes écoles, hôpitaux, cours de justice, postes de police et prisons ont également subi de graves dommages et d'importantes pertes humaines. Ceci a grandement affecté la situation déjà précaire de l'administration publique, du système judiciaire, de la police et des institutions qui fournissent des services publics – santé, eau, assainissement, hygiène, sécurité alimentaire, éducation et culture. Le marché du travail a également été sévèrement touché avec près de 11 millions de journées de travail perdues². Cent-deux collègues des Nations Unies sont décédés dans la catastrophe et beaucoup plus encore ont souffert de la perte de leurs proches.

Dès le lendemain du tremblement de terre, les pays amis, les Nations Unies, les organisations humanitaires et la communauté des bailleurs de fonds, en appui aux efforts du gouvernement et du peuple haïtien, ont mobilisé une réponse pratiquement sans précédent.

Abris et protection

L'objectif du Cluster Abris, coordonné par ONU-Habitat, est de fournir des abris sûrs et dignes pour toutes les familles

touchées par le tremblement de terre. Le Cluster offre également un cadre de coordination sur 95 pour cent des zones affectées où les partenaires opérationnels ont été actifs durant les 12 derniers mois.

La distribution des abris d'urgence, un an après le tremblement de terre, a dépassé l'objectif fixé, ce à travers une distribution à grande échelle qui a permis de pourvoir aux besoins d'une moyenne de 100 000 personnes par semaine dans les premiers quatre mois de la réponse. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a contribué à ces efforts avec la construction de 8 700 abris provisoires et 300 abris permanents.

De même, au cours des trois premiers mois de l'opération, les agences ont atteint leur objectif d'aide à plus de 300 000 familles affectées avec des distributions d'articles non alimentaires. Environ 2,4 millions d'articles pour les ménages et des kits d'outils ont été distribués à ce jour.

A l'heure actuelle, des distributions ponctuelles sont toujours en cours pour couvrir les manques et remplacer les matériels détériorés.

Actuellement, les agences se concentrent davantage sur la construction d'abris transitoires avec des structures en bois ou en acier et des panneaux en bois. Les abris transitoires devant être construits sur une période s'échelonnant sur 18 mois s'élèvent à 124 889, dont 19 197 déjà terminés. Une analyse des besoins en abris transitoires par zone affectée et par partenaire opérationnel a été réalisée de manière à éviter les manques ou les doublons. Elle a révélé que les abris transitoires planifiés à Léogâne dépassaient les besoins alors qu'un déficit a été relevé à Port-au-Prince³.

En ce qui concerne la protection des camps, le *Joint Operations and Tasking Center* (JOTC - Centre d'opérations communes et d'attribution des tâches) de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a permis la sécurisation des distributions humanitaires et des opérations d'enregistrement des personnes déplacées.

² Source : Bureau international du Travail

³ Référence : « Transitional Shelter Needs Analysis », 22 septembre 2010

Le Cluster Protection a produit et diffusé une série de documents sur la protection et la sécurité alimentaire, la problématique de la documentation civile, les évictions forcées et la protection des personnes handicapées. Ces documents ont permis d'accroître l'attention des acteurs pertinents sur ces différentes problématiques.

Le Cluster a également lancé avec ses partenaires (société civile, agences humanitaires, Police Nationale d'Haïti (PNH), Police des Nations Unies (UNPOL) et militaires) des évaluations communes de sécurité dans les camps de déplacés en consultant les habitants des camps. Il est intervenu avec les autorités nationales et les acteurs humanitaires pour réagir face à des problèmes de protection tels que des fermetures et évictions forcées de camps, des problèmes de sécurité, et des violences sexuelles et sexistes.

Dans un tel contexte d'urgence, la violence sexuelle et sexiste a augmenté considérablement, même si il reste difficile d'en mesurer l'ampleur en raison du manque d'information consolidée. Un effort systématique de collecte des données mené par le Sous-Cluster sur la violence sexuelle et sexiste est en cours et sera poursuivi en 2011. Des mesures spécifiques ont été prises par les Nations Unies et ses partenaires telles que l'augmentation et la formation des patrouilles UNPOL/PNH dans les camps (plus de 500 policiers des Nations Unies sont affectés à la sécurisation des camps, en appui à la PNH), l'installation d'éclairages additionnels, la formation de gestionnaires de camps, la diffusion de messages de sensibilisation à la radio et à travers des activités artistiques comme le théâtre, et la remise en place du système de référence pour les victimes.

Santé et nutrition

En janvier, 396 organismes de santé internationaux étaient arrivés en Haïti pour assister la population dans différents domaines. Le Cluster⁴ Santé dirigé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) représentait le mécanisme grâce auquel ces organismes étaient coordonnés. Dix-sept hôpitaux de

campagne, dont 11 dirigés par des groupes militaires, ont fourni des soins à des milliers de patients dans les régions touchées. On estime qu'environ 4 000 amputations ont été effectuées. En mars, plus de 345 000 caisses d'équipements médicaux essentiels avaient été acheminées aux partenaires qui composent le Cluster Santé. Au-delà de son rôle traditionnel, l'équipe médicale de la composante militaire des Nations Unies a fourni une assistance à 45 398 victimes.

Un programme de vaccination mené par le le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a été immédiatement mis en oeuvre. Les partenaires du Cluster ont atteint près de 1 940 000 enfants contre cinq maladies



© UNICEF/NYHQ2010-1207/LeMoyné

⁴ L'objectif d'un cluster humanitaire est de coordonner les acteurs engagés dans une thématique humanitaire particulière (par exemple abris ou aide alimentaire) afin de combler les lacunes dans l'action humanitaire et garantir une préparation et une réponse adéquates.

Donner une voix aux Haïtiens déplacés



Choucouné Denièse

En août 2010, l'OIM a lancé l'initiative de la « boîte à suggestions » dans les camps de déplacés. Plus de 140 boîtes ont été réparties dans 1 199 camps pour que les personnes déplacées puissent exprimer leurs frustrations et attentes. Toute personne qui dépose une lettre reçoit une réponse par SMS. Les requêtes particulièrement urgentes sont soumises à l'attention des gestionnaires de camps pour suivi. L'OIM a reçu plus de 2 500 lettres en trois mois. Deux lettres sont présentées ci-dessous :

Bonjour OIM,

Je suis Choucouné Denièse. J'habite à Corail [...]. Pour tout dire, la tente appartient

à mon grand frère et le dossier est fait à son nom. Je suis une femme enceinte de six mois, suite à un viol que j'ai subi à Tabarre. Mon grand frère ne travaille pas et le médecin m'a dit que j'ai une anémie SS.

Mes frères et soeurs de l'OIM, je ne suis pas bien nourrie, car je ne travaille pas. Je pensais que l'on aurait déjà organisé les emplois que l'on nous a promis ainsi, j'aurais pu prendre soin de moi et préparer mon accouchement, mais il n'y a toujours rien et maintenant, je vais accoucher. J'aimerais avoir ma propre tente. Je vous en prie, si vous trouvez ma lettre, répondez-moi afin que je n'aie plus à vous écrire.

S'il vous plaît, pensez à moi et à toutes celles qui sont enceintes.

Merci OIM, je compte sur vous. C'était Choucouné Denièse.

Venette Altimé a 18 ans et a un bébé de six mois. Elle a créé un comité pour s'occuper des personnes handicapées de Carradeux, un camp particulièrement difficile. Ses deux parents sont devenus handicapés suite au tremblement de terre. Depuis l'écriture

de cette lettre, Venette vit dans un abri transitoire. Elle et les neuf autres membres du comité ont été recrutés par l'OIM comme communicateurs dans les camps.

Centre d'hébergement Caradeux

Au bureau de communication de l'OIM

Du comité des handicapés de Caradeux
Monsieur le directeur de l'Organisation internationale pour les migrations, Nous les handicapés de Caradeux, nous vivons des moments terribles après l'ouragan du vendredi 24 septembre. Nos tentes sont écrasées, nous n'avons rien à manger et nous n'avons pas de travail. La faim nous tue avec nos enfants. Nous vous prions de grâce de faire quelque chose pour nous selon votre guise. Recevez, monsieur le directeur, nos sentiments les meilleurs.

Pour le comité : Venette Altimé - présidente, Verlande Dorce - secrétaire, Marie Claude Sterlin, Deizet Brésil, Marie Uvenice, Sémathis Jouka Romain, Emmanuel Wooderley Louis, Richard Jean Wesley, Dusme Joies Dely, Pierre Ordulma

évitables par la vaccination. Les enfants ont reçu simultanément un supplément en vitamine A. Les efforts se sont portés sur les enfants vivant dans des camps de personnes déplacées et ont été étendus, dans une deuxième phase, aux communautés environnantes, aux écoles et aux centres de soins résidentiels dans les zones touchées par le séisme.

Un système de surveillance des maladies, opérant grâce à 52 établissements de santé fixes et centres de santé mobiles, a été établi peu après le séisme et continue aujourd'hui à fournir des analyses ainsi que des rapports hebdomadaires.

Un effort particulier a été mené par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'OMS et le MSPP afin de traiter les déchets médicaux. Par exemple, des équipements de protection personnelle et des conteneurs adéquats ont été fournis au personnel de santé dans les centres hospitaliers les plus affectés.

Le tremblement de terre du 12 janvier a également augmenté les risques et la vulnérabilité liés à la transmission du VIH parmi les jeunes et les adolescents, en particulier dans les camps où la disponibilité et l'accès aux services de prévention du VIH étaient très limités. En coordination avec les organisations non-gouvernementales nationales, internationales et les agences onusiennes, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a rendu disponibles plus de 7 millions de préservatifs dans les camps lors des premiers mois suivant la catastrophe.

De plus, ONUSIDA, UNFPA et l'UNICEF ont travaillé ensemble sur la sensibilisation des jeunes dans les camps. En partenariat avec la Fondation pour la Santé Reproductrice et l'Éducation Familiale (FOSREF), des formations de pairs-éducateurs et la promotion et distribution de préservatifs ont directement ciblé 7 000 adolescents filles et garçons. Un système de référence vers les centres de traitement pour la prise en charge des jeunes et des adolescents testés positifs pour le VIH a également été mis place.

Quelques heures après la catastrophe, le personnel du Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé les premières distributions de nourriture. Des stocks de nourriture pré-positionnés dans les zones affectées par le séisme ont permis au PAM et aux membres du Cluster Aide Alimentaire de rapidement démarrer leurs opérations d'urgence.

Au plus fort des opérations, plus de 20 000 tonnes de nourriture ainsi que du matériel d'urgence ont été livrées chaque mois aux Haïtiens vivant autant en milieu urbain que dans des zones rurales et isolées. Les défis pour accomplir ces opérations étaient énormes, étant donné le niveau de destruction des infrastructures dans tout le pays. Des tentes d'entreposage temporaire ont été utilisées pour renforcer les capacités de stockage existantes et permettre à 50 organisations partenaires d'entreposer du matériel.

Après la première phase d'urgence, l'intervention du PAM a pris de l'ampleur. L'agence a commencé à distribuer des rations de riz suffisantes pour deux semaines et a mis en place un système de coupons pour que les populations vivant dans les zones affectées reçoivent les rations qui leur étaient destinées. Grâce à cette intervention, plus de 4 millions d'Haïtiens ont reçu une assistance alimentaire. De plus, pour assurer la sécurité des femmes qui sont le plus souvent celles qui transportent la nourriture pour la famille, les distributions se sont tenues systématiquement le matin au grand jour et à moins de deux heures de marche de leur lieu de résidence.

Le Cluster Nutrition, dirigé conjointement par le MSPP et l'UNICEF, a guidé la réponse nutritionnelle en appui aux populations affectées par le tremblement de terre et a contribué à maintenir le statut nutritionnel à un niveau stable. Depuis le mois de janvier 2010, on estime que plus de 250 000 couples mères-enfants reçoivent un appui à l'allaitement dans 95 points de conseil en nutrition pour nouveau-nés gérés par des partenaires du Cluster. Plus de 560 000 enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié tous les mois d'une alimentation supplémentaire. Jusqu'à présent, plus de 10 476 enfants sévèrement malnutris de moins de cinq ans, sans complications médicales, ont été

pris en charge dans 174 sites de programme thérapeutique ambulatoire et 1 286 enfants avec complications médicales dans 12 unités de stabilisation nutritionnelle.

Une étude du MSPP, de l'UNICEF et de partenaires non-gouvernementaux a démontré que les programmes de nutrition, dont celui du PAM, axés en grande partie sur la prévention, ont permis à Haïti d'éviter une crise nutritionnelle suivant le tremblement de terre.

WASH – eau, assainissement, hygiène

Jusqu'à aujourd'hui, les partenaires du Cluster WASH ont travaillé avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) pour atteindre environ 1,72 million d'Haïtiens affectés par le séisme grâce à la fourniture d'eau potable, à l'installation de latrines, à la distribution de trousseaux d'hygiène, à l'élimination des déchets solides et à l'aménagement du drainage. Au moins six litres d'eau par personne par jour est administré à plus d'1 million de personnes, ce qui représente une livraison quotidienne de 7 000 mètres cubes d'eau.

Les partenaires du Cluster ont installé 15 309 latrines, le plus souvent dans des conditions extrêmement difficiles.

Un total de 327 300 trousseaux d'hygiène (chacune servant à une famille de cinq sur une période de un à trois mois) ont été distribués et un total de 3 500 promoteurs d'hygiène et mobilisateurs ont été formés.

Dans la seconde moitié de l'année 2010, les Nations Unies et les organisations non-gouvernementales ont concentré leurs efforts sur les projets de réhabilitation des réseaux d'eau et forages, la création de groupes de gestion des points d'eau, la réhabilitation de kiosques de vente d'eau ainsi que l'assainissement des ménages et des installations de biogaz. Par exemple, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) est chargé par la DINEPA de gérer une flotte de camions de vidange pour vider les latrines des

campes de déplacés ainsi que les latrines des Unités et Centres de Traitement du choléra. L'organisation construit également 600 latrines ventilées et facilite l'approvisionnement en eau à plus de 1 500 familles à travers la construction de systèmes de récupération de l'eau.

Le PNUE, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'OMS ont travaillé avec le Gouvernement haïtien sur une stratégie commune de développement du secteur de gaz de pétrole liquéfié avec des entreprises privées, ainsi que sur la mise en place de nouvelles technologies de production de biogaz en vue d'améliorer l'utilisation d'énergie dans les ménages.

Éducation et patrimoine

Le Cluster Éducation a fait un plaidoyer auprès des partenaires gouvernementaux et des ONG afin de permettre à plus d'1 million d'élèves de jouir de leur droit d'accès à une éducation de qualité, dans un contexte d'urgence. Le Cluster a facilité la mise en place de plus de 1 400 espaces temporaires d'apprentissage, la plupart grâce à l'UNICEF, l'appui psychosocial aux enfants, et la formation psychosociale de 3 000 enseignants et personnel du secteur éducatif.

Dans le but d'augmenter l'accès de 160 000 enfants à un espace propice à l'apprentissage, 117 écoles semi-permanentes ont été reconstruites en 2010 ou sont en construction. Il est prévu qu'un total de 200 écoles soient terminées d'ici début 2011. En terme de matériel pour les écoles, 325 000 enfants et 42 000 enseignants ont reçu du matériel pédagogique dans 583 écoles au cours de 2010, tandis que 138 écoles ont été équipées avec des bancs et des tables, améliorant ainsi la qualité de l'espace d'apprentissage.

Du mois d'avril à juillet 2010, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), avec l'appui de l'OIM, a organisé une série de représentations théâtrales dans les camps de déplacés de Port-au-Prince afin de porter un soutien psychosocial à la population affectée,



Nettoyage de canaux

surtout les jeunes. Les représentations étaient retransmises dans tous les camps à proximité de Port-au-Prince. D'autres activités artistiques et musicales pour les jeunes déplacés ont été également organisées, dont l'activité « Un livre pour un enfant », qui a permis la distribution de livres aux enfants vivant dans les camps de déplacés et la création d'une Unité Média Mobile pour permettre aux habitants de six camps d'avoir accès à l'Internet et de développer leurs opportunités éducatives et professionnelles.

L'UNESCO a aussi apporté une aide d'urgence aux institutions patrimoniales publiques et privées, notamment les bibliothèques, en vue de sauvegarder le patrimoine écrit, manuscrits, documents et publications. Certains bâtiments historiques de Port-au-Prince, y compris les fonds documentaires des archives et des bibliothèques, ont été sécurisés afin de prévenir tout pillage. En outre, un atelier pour la restauration d'oeuvres d'art à Port-au-Prince a été mis en place.

Relèvement immédiat

Redonner rapidement des opportunités économiques aux familles affectées est devenu une priorité après le séisme du 12 janvier. Huit jours après le tremblement de terre, les Nations Unies ont mis en place des programmes appelés « Vivres et Argent contre Travail » ou programme à Haute Intensité de Main d'Oeuvre (HIMO). On estime que d'ici la fin 2010 ces programmes, appuyés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PAM et la MINUSTAH, auront donné un emploi à plus de 300 000 personnes, parmi lesquelles 40 pour cent de femmes. A ce chiffre viennent s'ajouter les emplois créés par d'autres programmes, comme ceux du Gouvernement d'Haïti ou de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Des associations de citoyens ainsi que les autorités locales sont en charge d'identifier des projets prioritaires, ce qui donne aux Haïtiens le leadership dans la reconstruction de leurs communautés. Dans les zones urbaines, les associations se sont mobilisées pour mettre en oeuvre des projets tels que le ramassage des débris laissés par le tremblement de terre, la construction de buses et digues, le nettoyage des canaux à ciel ouvert pour prévenir les inondations durant la saison des ouragans, l'amélioration des routes d'accès et des travaux de terrassements. Dans les zones rurales, le travail se concentre sur la réhabilitation de terres agricoles par des travaux d'amélioration de canaux d'irrigation, de gestion des bassins versants et la construction de routes agricoles.

Ces travaux sont devenus des projets de cohésion, qui incitent les gens à travailler ensemble dans le but d'améliorer les conditions de vie de communautés entières. Dans un effort plus large de création d'emplois de plus long terme, le Bureau international du Travail (BIT) a travaillé avec le Ministère des Affaires Sociales et du Travail sur la formulation d'une politique nationale de l'emploi pour Haïti. Cette initiative sera poursuivie en 2011.

B. Préparation et réponse à la saison cyclonique

En préparation à la saison cyclonique, le PNUD a fourni un appui technique à la Direction de la Protection Civile (DPC) en matière de système d'alerte précoce et de planification d'urgence tant au niveau national que départemental. Ces efforts ont aidé la DPC à coordonner la gestion des préparatifs à la saison cyclonique, et plus spécifiquement, la réponse à l'ouragan Tomas. Le PNUD a aussi joué un rôle important dans le renforcement des relations entre les acteurs du système national de gestion de risques et de désastres et les acteurs humanitaires internationaux. La Section de la coordination de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, au sein de la MINUSTAH, a facilité le rapprochement des plans de contingence des ministères et des partenaires, qui a ensuite été repris par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). La MINUSTAH a aussi organisé des exercices de simulation pour renforcer la coordination d'urgence entre ses différentes sections, le Gouvernement haïtien, les agences des Nations Unies et d'autres partenaires.

Plus de 163 000 ménages ont bénéficié de la distribution de plus de 360 000 moustiquaires traitées d'insecticide ont été dans quatre départements dans le sud d'Haïti. Les formations ont été organisées en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique et de la Population et neuf ONG partenaires des travailleurs de santé communautaires afin de diffuser des messages sur la nécessité pour les jeunes enfants et les femmes enceintes en particulier de dormir sous des moustiquaires.

À la fin de la saison cyclonique, l'ouragan Tomas a balayé Haïti avec des pluies torrentielles et des vents atteignant 130 km/h. La planification d'urgence, l'alerte nationale lancée à la population, et le pré-positionnement des équipements et denrées essentiels pour la réponse mis en place par le Gouvernement haïtien en partenariat avec les Nations Unies et la communauté humanitaire, ont réussi à mitiger l'impact de cet ouragan. Une forte tempête avait déjà touché certaines zones du pays le 24 septembre et avait endommagé 15 000 tentes



dans 262 camps (sur 1300 sites), ce qui avait exigé des travaux de réparation importants.

Le plan de contingence des Nations Unies, finalisé par OCHA, fut activé pour l'ouragan Tomas. Dans ce cadre, le PAM, l'UNICEF et d'autres partenaires ont pré-positionné des denrées dans 32 endroits stratégiques à travers le pays pour couvrir les besoins d'1,1 million d'Haïtiens pendant six semaines. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aussi pré-positionné des stocks de semences vivrières et des outils agricoles pour protéger les moyens de production des agriculteurs.

La MINUSTAH a immédiatement actionné son Centre de Réponse et de Gestion de Crise, qui comprend également des représentants d'OCHA, ainsi qu'une équipe de liaison de l'armée américaine, pour coordonner son action au niveau régional et national. OCHA a également placé du personnel au sein du Centre d'opération d'urgence du gouvernement, géré par la DPC, afin d'assurer une bonne liaison avec le centre de crise de la MINUSTAH et de faciliter le partage d'informations entre la DPC et les clusters humanitaires.

La vie et les conditions dans les camps rendent les familles plus vulnérables à de nombreux risques. En raison de l'ouragan

Tomas, plus de 12 291 personnes ont cherché refuge dans des abris temporaires. Le Cluster Abris a facilité l'évacuation des populations déplacées les plus vulnérables vers des sites plus sûrs pendant le passage de l'ouragan. L'appui du Bureau de l'Envoyé spécial a permis la construction de plusieurs abris communautaires en 2010 et davantage sont prévus pour 2011.

La communauté humanitaire et la DPC ont répondu aux besoins en kits d'hygiène et en eau potable des populations affectées. Par exemple, des kits de traitement et de stockage d'eau ont été envoyés à Léogâne pour venir en aide à 600 familles et l'UNICEF a envoyé des camions citernes dans les départements de Grande Anse (Jérémie), Sud (Les Cayes) et Sud Est (Jacmel).

De plus, le Cluster Logistique, qui couvre l'ensemble de la communauté humanitaire, a facilité le transport de matériel d'urgence et a permis, grâce entre autres à l'hélicoptère du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), de faire rapidement des vols d'évaluation des dégâts.

Après le passage de l'ouragan, les compagnies de génie de la MINUSTAH ont effectué des réparations de base du réseau routier. Pour protéger certaines communautés contre les risques d'inondation, la MINUSTAH a également distribué des sacs de sable pour la construction de murs de protection et mis à disposition de ses partenaires humanitaires ses moyens aériens.

Les résultats des évaluations au 6 novembre recensaient 7 294 maisons endommagées et 101 détruites au niveau national, et 486 abris transitoires endommagés et 306 détruits dans le Département de l'Ouest. Le Cluster Abris a ensuite facilité l'analyse des besoins en tentes et articles non-alimentaires qui nécessitaient d'être distribués suite aux dégâts.

Le Cluster Coordination et Gestion des Camps travaille en continu sur la préparation aux désastres naturels. Cette préparation se fait à travers la diffusion de messages clés en partenariat avec l'OIM, l'UNOPS, Technisches Hilfswerk, et International Emergency and Development Aid sur la

préparation aux tempêtes, la réalisation d'activités de mitigation dans les sites considérés comme étant à risque élevé d'inondations et/ou glissements de terrain, et la construction de systèmes de drainage et autres travaux mineurs. En outre, le Cluster travaille pour promouvoir la relocalisation volontaire des personnes déplacées vivant dans les sites les plus vulnérables vers des zones plus sûres. Grâce aux informations fournies par la Matrice de Suivi des Déplacements⁵ et par les évaluations immédiates menées par les gestionnaires de camps, les acteurs humanitaires ont réussi à répondre rapidement aux besoins urgents dans les camps et sites des zones touchées.

Les évaluations appuyées par la FAO ont révélé que le secteur agricole a été l'un des plus touchés par l'ouragan Tomas, en particulier dans les départements de la Grande Anse, du Sud, des Nippes, de l'Ouest, du Sud-est et du Nord-ouest, où les familles d'agriculteurs restent très vulnérables à l'insécurité alimentaire et économique, ce qui constitue un défi important pour 2011. En réponse, la FAO a distribué des intrants agricoles (outils, semences vivrières, semences maraîchères ou bananiers) à plus de 36 000 familles d'agriculteurs.

C. La réponse au choléra

Les premiers cas de choléra suspectés en Haïti ont été enregistrés le 16 octobre 2010 en amont de la rivière de l'Artibonite. Le nombre de cas ayant rapidement augmenté les jours suivants, les autorités nationales ont confirmé la propagation de l'épidémie le 20 octobre. Face à cette menace de santé publique, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), la Direction de la Protection Civile (DPC) et les autorités locales du gouvernement, avec l'appui de la Brigade Médicale Cubaine, de Médecins Sans Frontières, des Nations Unies et des partenaires humanitaires, ont lancé une réponse intensive et multisectorielle tout d'abord concentrée sur les départements de l'Artibonite et du Centre. Le 11 novembre 2010, alors que l'épidémie continuait de se propager, les Nations Unies et les autorités nationales ont lancé un appel de fonds stratégique supplémentaire. Cette

⁵ Cette matrice est un outil de suivi du mouvement des populations déplacées vivant dans les camps et est utilisée par le Cluster Coordination and Gestion des Camps.

stratégie recoupe les secteurs clés de la réponse : santé, eau, assainissement et hygiène, gestion et coordination des camps, logistique et communications pour un coût total de 174 millions de dollars US.

Au début, la vulnérabilité des camps a causé de grandes préoccupations, mais en réalité, les risques étaient moins élevés dans les camps que dans les bidonvilles et les communautés rurales grâce à l'accès régulier à l'eau potable et à l'assainissement des installations déjà mises en place. Un mois après les premiers cas, 24 organisations non-gouvernementales offraient déjà des services sanitaires dans des Centres de Traitement du choléra (CTC) et des Unités de Traitement du choléra (UTC). En décembre 2010, 63 CTC et 123 UTC sont opérationnels sur l'ensemble du territoire, soit une capacité de plus de 7 200 lits. Soixante-quinze pour cent des besoins en matière de CTC et UTC sont couverts au 17 décembre 2010. De plus, 64 points de réhydratation orale ont été établis sur 5 000 nécessaires pour assurer une couverture nationale adéquate. La construction des CTC, UTC et points de réhydratation orale continuera en 2011 pour atteindre les objectifs fixés.

La MINUSTAH a fourni une aide en matière d'ingénierie pour l'établissement des centres de traitement. La formation du personnel médical haïtien est en cours et du personnel additionnel a été déployé par la Brigade Médicale Cubaine, et d'autres partenaires de la santé. Un système a été mis en place par le MSPP avec l'appui de l'OMS et de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) pour recevoir du personnel médical supplémentaire dans le pays.

Le Cluster WASH, en appui direct à la stratégie de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) et en partenariat avec les acteurs du Cluster tels qu'Action contre la Faim, ACTED, le Centre d'étude et de coopération internationale, Oxfam International, UNFPA, et la MINUSTAH, ont procédé à une distribution massive de kits d'hygiène familiale. Ces kits sont constitués de savon, de pastilles d'Aquatabs, et de sels de réhydratation orale suffisants pour une semaine. En outre, la Section Réduction de la Violence

de la MINUSTAH a constitué un stock de 4 000 unités de filtration d'eau, 500 000 pastilles d'Aquatabs et 870 gallons de chlore supplémentaires, qui bénéficie à plus de 2 millions de personnes. La distribution concerne principalement les écoles, les centres de santé et les orphelinats dans le département de l'Artibonite et les bidonvilles de Port-au-Prince, tels que Cité Soleil et Belair.

Les partenaires travaillant dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince ont intensifié les activités de prévention afin de réduire les risques de santé publique, ce qui inclut la vérification des sources d'eau, particulièrement celle distribuée par camion citerne pour s'assurer qu'elles ont été chlorées au moins à 0,5 mg/l de chlore libre résiduel. Le travail inclut également le nettoyage et désinfection de toutes les latrines communautaires et de leurs abords avec des solutions chlorées plusieurs fois par jour.

Afin de mitiger les risques de contamination dans les camps de déplacés, le Cluster Gestion et Coordination des camps a mis en place 80 centres de réhydratation orale et d'autres peuvent être rapidement établis avec un financement supplémentaire. Des savons, des Aquatabs et des messages de prévention ont également été distribués.

Des campagnes de sensibilisation ont été menées par le gouvernement pour informer la population sur la prévention et le traitement du choléra, touchant par exemple la moitié des écoles du pays. Elles incluent la distribution de 415 000 posters et brochures et l'envoi de 4 millions de messages SMS. Plus de 2 000 volontaires ont été formés pour sensibiliser les communautés les plus isolées. A l'initiative des leaders religieux du pays, la DINEPA, l'UNICEF, l'OMS/OPS, Caritas et d'autres partenaires travaillent de concert pour transmettre des messages de prévention dans les lieux de prière. Ces lieux jouent un rôle important dans la vie quotidienne des Haïtiens et représente donc un cadre incontournable pour influencer positivement leur comportement face à l'épidémie. Les partenaires du Cluster de Protection de l'enfance mené par l'UNICEF ont diffusé des messages de sensibilisation



auprès de 600 centres d'hébergement pour atteindre plus de 42 000 enfants qui ont également bénéficié de kits d'hygiène (savon, chlore et matériel d'information). Par ailleurs, la FAO travaille avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural et les partenaires du Cluster Agriculture pour s'assurer que des messages clairs et pratiques sur le choléra atteignent les agriculteurs afin de limiter l'impact économique de l'épidémie sur la production agricole et la sécurité alimentaire.

ONUSIDA et UNFPA ont aussi préparé et diffusé des messages de prévention pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Se laver les mains avec du savon, ne boire que de l'eau potable et les dangers liés à la défécation restent des éléments très importants des efforts de promotion d'hygiène.

Le Cluster Nutrition s'efforce aussi d'atténuer l'impact de l'épidémie de choléra parmi les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et/ou allaitantes, et les autres groupes vulnérables. Ces efforts se traduisent par une alimentation adéquate du nourrisson et du jeune enfant, et par la prise en charge immédiate des cas de patients souffrant de choléra et de malnutrition aiguë sévère. Pour améliorer la gestion de ces

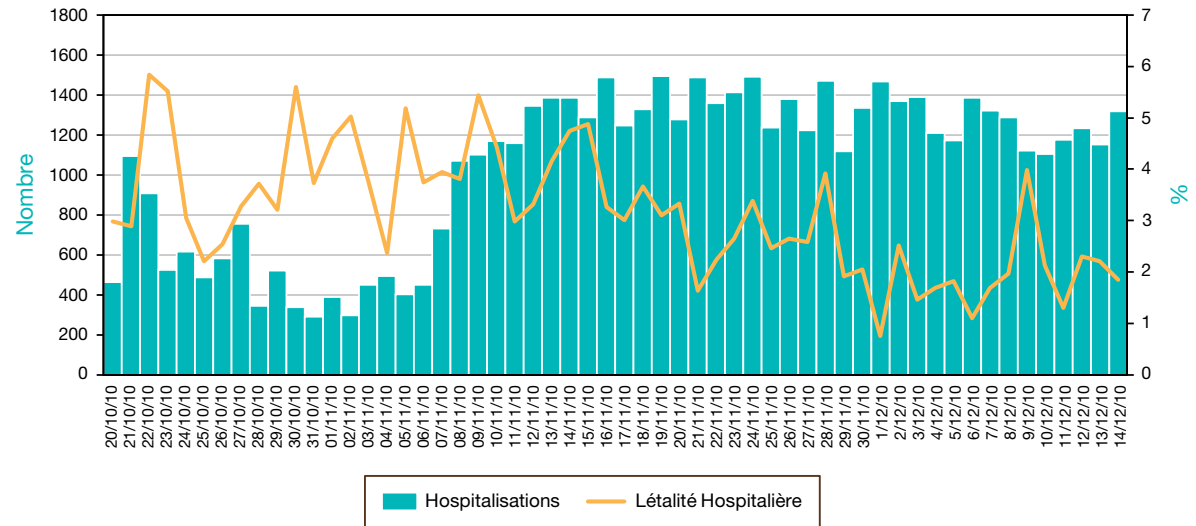
cas, un protocole pour la réhydratation des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et de choléra a été développé par l'OMS et l'UNICEF, en plus de la diffusion de conseils pour les soins alimentaires des patients de choléra présentant des signes de malnutrition. Des messages de sensibilisation sur le choléra ont également été distribués dans les centres de nutrition communautaires.

Le Cluster Logistique a par ailleurs déployé des moyens considérables pour offrir à l'ensemble de la communauté humanitaire son soutien pour faciliter les transports aériens, maritimes et terrestres. Depuis le début de l'épidémie de choléra, 20 organisations ont utilisé les services du Cluster. La MINUSTAH a, quant à elle, assuré la logistique et la sécurité des livraisons de matériel médical et d'eau potable à travers tout le pays. Des tentes d'entreposage ont été utilisées pour renforcer les capacités de stockage et permettre aux organisations partenaires d'entreposer du matériel. UNHAS, le service aérien géré par le PAM, a mis ses trois hélicoptères à disposition de la communauté humanitaire. Un réseau de télécommunications a aussi été mis au service de la communauté internationale afin de faciliter la réponse au choléra.

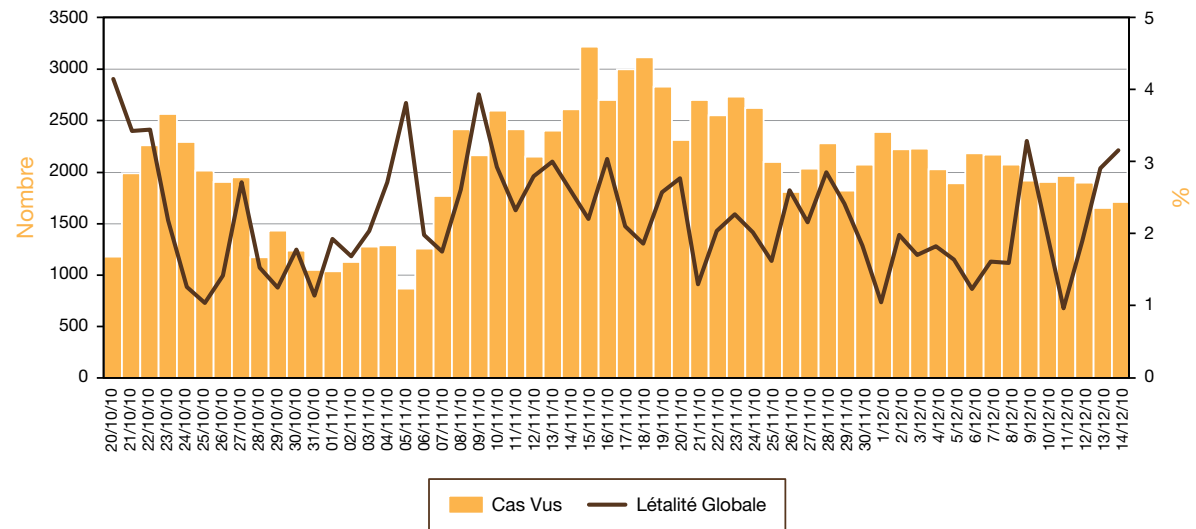
Les projections du MSPP et de l'OMS/OPS font état de plus de 400 000 cas sur les 12 prochains mois. Si la tendance générale du taux de létalité hospitalière est à la baisse, les heurts et manifestations qui ont précédé et suivi l'annonce des résultats provisionnels du premier tour des élections présidentielles du 28 novembre 2010 ont eu un impact négatif important sur la réponse. L'accès des populations aux services de santé et d'hygiène a été compromis, ce qui risque de se traduire par une augmentation du taux de létalité. L'instabilité politique liée à la période électorale représente un défi majeur pour les acteurs engagés dans la réponse au choléra. Aux difficultés rencontrées dans la lutte contre l'épidémie s'ajoute la réticence de certaines autorités locales à identifier des emplacements pour les centres de traitement, les centres d'élimination des déchets et les lieux de sépulture au vu des manifestations publiques contre ces sites. Beaucoup de ces décisions sont restées en suspens alors que l'année 2010 arrive à sa fin.

Évolution de l'épidémie de choléra (20 octobre - 14 décembre 2010)

Nombre de Nouveaux Cas Hospitalisés et Létalité Hospitalière en Haïti, 20 Oct -14 Déc



Nombre de Nouveaux Cas Vus et Létalité Globale en Haïti, 20 Oct -14 Déc



Combattre le choléra : traiter et prévenir

Traiter

Joseph Dieumene, commerçante, 45 ans, mère de huit enfants dont Santana Renandjie (25 mois), vivant à Bois Verna, en face de l'Église Communauté du Christ :

« Ma fille Renandjhie Santana avait de la diarrhée, je l'ai amenée à l'Hôpital Sainte Thérèse de Hinche. On l'a consultée et on m'a demandé de faire des analyses pour elle. Avant de partir, on m'a remis six sachets de sérum oral offerts par l'UNICEF. Ces sachets de sérum oral m'ont permis de remplacer les liquides que ma fille perdait [...]. »

Infirmières travaillant à l'hôpital de Verettes depuis le 25 novembre. « Nous savons que c'est un microbe qui fait beaucoup de ravage. La maladie commence par une diarrhée et tue rapidement. Face à cette situation, les autorités de l'hôpital nous ont dit de prendre beaucoup de précautions, de nettoyer et désinfecter l'hôpital pour nous protéger, protéger les médecins et les visiteurs afin d'éviter la propagation de la maladie. Selon la formation qu'on a reçue de l'OPS/OMS- nous devons garder le même comportement pour éviter toute contamination. »

Prévenir

Eunide Joseph, écolière à Dessalines qui parle de ce qu'elle sait à propos du choléra grâce à l'information reçue à travers les campagnes de sensibilisation coordonnées par le MSPP, et appuyées par les Nations Unies : « C'est une maladie dangereuse qu'on attrape facilement si on ne se protège pas. Pour me protéger je dois toujours me laver les mains avec de l'eau traitée, en sortant des toilettes, après avoir donné la main à quelqu'un, en rentrant à la maison, je ne dois boire et utiliser que de l'eau traitée. »

Delivrance Boislo, 39 ans, mère de sept enfants, vivant à Cité Eternelle, un des quartiers les plus pauvres et surpeuplés de Port-au-Prince. Son mari a été tué dans le tremblement de terre du 12 janvier. Sa maison a été détruite.

« Après le tremblement de terre, nous étions forcés de dormir dans la rue jusqu'à ce qu'une amie nous propose de vivre chez elle », explique-t-elle depuis une maison en brique sans porte, ni fenêtre. Elle y vit avec ses quatre jeunes enfants. « Nous n'avons pas de toilettes, nous utilisons un



Eunide Joseph

saut et nous jetons les déchets dans les égouts. » De telles conditions accélèrent malheureusement la propagation de la maladie. Dans ce contexte, l'UNICEF a initié des campagnes de sensibilisation à travers la ville dans le but d'informer la population sur les moyens d'enrayer le choléra. « Je viens chercher de l'eau ici. Grâce aux Aquatabs, je sais que boire cette eau sera sans risque ».

D. Défis et perspectives pour 2011

Le retour et la relocalisation volontaire des populations déplacées

Le nombre de personnes déplacées vivant dans les camps est passé de 1,5 million en juillet 2010, à 1,050 million en novembre 2010, ce qui représente une baisse de plus de 30 pour cent sur une période de cinq mois. La tendance générale démontre que ces personnes explorent d'autres alternatives de logement, à l'extérieur des camps. En 2011, les partenaires nationaux et internationaux travailleront ensemble pour améliorer les conditions socio-économiques au niveau communautaire ce qui encouragera les personnes déplacées dans les camps à retourner dans leurs quartiers d'origine.

Les retards pris dans l'enlèvement des débris et le manque de terrains pour la réinstallation pérenne des sinistrés n'a permis de déployer que 15 pour cent des 124 889 unités d'abris transitoires initialement prévus pour le 1er juin 2010, notamment dans la zone urbaine de Port-au-Prince.

La mobilisation et l'aménagement de terrains où pourront être installés des abris transitoires restent un des principaux défis à relever, notamment en prenant en compte les locataires actuellement hébergés dans des camps, qui ne peuvent rentrer dans leur logement ou sur leur site d'habitation d'origine, et ne possèdent pas de parcelle afin de construire un abri. Des mécanismes d'entente temporaire avec des propriétaires de terrain ont été mis au point pour répondre à ce défi et des solutions alternatives de relocalisation durable ou de consolidation de certains camps sont à l'étude.

Dans le cadre de la réponse en abris d'urgence et abris transitoires, la fragmentation institutionnelle n'a pas permis d'appuyer une contrepartie gouvernementale claire au niveau national. Cependant, au niveau local, le Cluster a pu efficacement appuyer et travailler avec les municipalités de Port-au-Prince, Delmas, Carrefour, Croix des Bouquets et Tabarre qui ont pris progressivement le leadership dans la coordination de la construction d'abris dans les différentes communes.

Un grand nombre de personnes déplacées dans les camps restent fortement exposées aux risques de désastres naturels. Ceci souligne l'importance des efforts de mitigation en offrant à ces personnes des opportunités de logement alternatives en-dehors des camps. D'autres activités en termes de relèvement et de préparation aux désastres sont présentées en pages 36 et 37 de ce rapport.



© Nations Unies

La réponse au choléra

Le gouvernement a démontré son leadership dans la coordination de la réponse à l'épidémie, par l'intermédiaire du Centre d'opérations d'urgence nationale (COUN), du bureau du Président et de tous les départements clés du gouvernement, y compris le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Intérieur et la Direction de la Protection Civile, DINEPA, et le Ministère de la Communication. En 2011, les Nations Unies et ses partenaires continueront de renforcer les capacités gouvernementales de réponse à la crise tant au niveau central que départemental.

L'OMS/OPS anticipe plus de 400 000 cas de choléra dans les 12 prochains mois, un chiffre revu à la hausse depuis le début de la crise en raison du caractère virulent de l'épidémie en Haïti. C'est sur la base de cette projection que la réponse du gouvernement et des partenaires est planifiée. Le MSPP, les agences de l'ONU et les partenaires bilatéraux et non-gouvernementaux dans le domaine de la santé devront continuer à former le personnel des établissements de santé en matière de protocole de traitement, et mobiliser de nouveaux membres du personnel afin d'accroître les capacités existantes. L'augmentation du nombre de centres de réhydratation orale en milieu communautaire sera cruciale en ce qui a trait à l'intervention précoce et à la réduction de la mortalité. Même si 75 pour cent des besoins en matière de CTC et UTC sont couverts à la fin de 2010, des décisions urgentes doivent être prises par le gouvernement sur l'emplacement de nouveaux sites de CTC et UTC, en particulier dans le Département de la Grande Anse. La gestion des déchets humains d'une part et des cadavres d'autre part reste un défi car le nombre de sites de décharge et d'enterrement reste trop limité par rapport aux besoins. Un plaidoyer a été fait auprès des autorités nationales et locales afin d'identifier de nouveaux sites.

Un accroissement des activités de promotion de l'hygiène est capital pour assurer une réponse sanitaire adéquate au

cours de l'année à venir. Ces activités doivent comprendre des campagnes d'information au niveau local, qui tirent profit des nuances et des réseaux qui existent au sein de la culture haïtienne. La mobilisation communautaire, les campagnes d'information et la distribution de sels de réhydratation orale sont essentielles pour prévenir la propagation du choléra. Au-delà de ces mesures d'urgence, un travail de plus long terme doit être accompli pour protéger les sources d'eau potable et améliorer l'assainissement et l'hygiène personnelle.

D'un point de vue environnemental, les défis sont restés importants suite au tremblement de terre. Ils comprennent les vidanges insalubres dans les rivières et l'utilisation de toilettes chimiques, les problèmes de gestion d'énormes volumes de débris et la vulnérabilité aux glissements de terrain, éléments qui nuisent gravement à l'environnement. En 2011, le PNUE se concentrera sur la promotion de technologies vertes appropriées visant par exemple le traitement durable des excréments, cause première de l'épidémie.

Dans le but de décentraliser l'action et la présence des agences des Nations Unies en-dehors de Port-au-Prince et pour soutenir la DINEPA dans la coordination des efforts sur le terrain, l'UNICEF a déployé au mois de décembre 2010 52 membres du personnel dans 15 localités du pays. D'autres efforts sont en cours afin de rapidement renforcer la présence des Nations Unies et des acteurs humanitaires dans tous les départements, en particulier les moins desservis tels que le Nord, Nord Est et la Grande Anse.

Etant donnée l'étendue des défis humanitaires en Haïti, un appui financier supplémentaire est nécessaire afin de soutenir l'ampleur et le rythme de la réponse humanitaire à l'épidémie de choléra et aux besoins des déplacés en 2011.



© PNUD

V. RELÈVEMENT : SITUATION, DÉFIS ET PERSPECTIVES

A. Appui des Nations Unies à la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti

La Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) fut créée par décret présidentiel le 21 avril 2010. Elle est co-présidée par le Premier ministre Jean-Max Bellerive et l'ancien président américain William J. Clinton et dirigée par un conseil formé de membres nationaux et internationaux. La CIRH a pour objectif d'appuyer le gouvernement dans la définition des grandes directions stratégiques de relèvement et d'assurer une plus grande cohérence et efficacité dans l'allocation des projets et des financements. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les ministères techniques et le Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure (MPCE). De longues discussions sur son rôle exact et sa composition ont initialement retardé ses progrès. Cependant, alors que 2010 touche à sa fin, plus de 74 projets de développement d'une valeur estimée de plus de 3 milliards de dollars US ont été approuvés par la Commission, dont 1,6 milliards sont financés. Lors de sa réunion du 14 décembre 2010, la Commission a mis la priorité sur des secteurs critiques, y compris logement, débris, éducation, énergie, santé, création d'emplois, eau et assainissement, et renforcement des capacités. Le secrétariat de la CIRH a également développé un plan stratégique qui identifie les objectifs et les besoins de financement pour la période allant jusqu'à octobre 2011, date à laquelle le mandat actuel de la Commission prendra fin. De même, la CIRH a créé des groupes de travail sur la gestion des débris, le logement et la santé, qui ont permis de finaliser des stratégies spécifiques sur ces thématiques. Les Nations Unies, à travers le Groupe Logement-Quartier, coordonné par ONU-Habitat, a contribué au développement de la stratégie sur le logement.

Des projets approuvés par la CIRH, 14 ont été développés par les Nations Unies pour un total de 299 millions de dollars US, dont 224 millions de dollars US restent encore à mobiliser. Ces 14 projets, dont dix engagent au moins deux agences des Nations Unies, s'inscrivent en appui direct aux priorités de

la CIRH : Ces projets couvrent les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'agriculture, de la santé, de la réduction des risques de désastres naturels, des débris et du logement. Les Nations Unies ont également développé un projet visant à prévenir et appuyer la réponse aux violences sexuelles faites aux femmes. Un projet a aussi été élaboré avec le MPCE pour évaluer la situation de l'administration publique dans 10 chefs lieux du pays. Les questions d'égalité des sexes devront également demeurer une priorité pour la Commission en 2011.

De son côté, le Bureau de l'Envoyé spécial a effectué un suivi des contributions des bailleurs de fonds. Au-delà de ces efforts, les Nations Unies, en particulier le PNUD, ont dépêché des experts techniques à la CIRH dans les domaines de l'efficacité de l'aide, la création d'emplois et la communication. D'autres experts seront mis à disposition en 2011, notamment pour appuyer le travail de la Commission sur la réduction des risques de désastres.

En matière d'efficacité de l'aide et sur la base d'une initiative en cours, le PNUD a travaillé en appui au MPCE et à la CIRH pour mettre en place un système de suivi des promesses de dons faites à la conférence de New York du 31 mars 2010. A cette occasion, les bailleurs de fonds s'étaient en effet engagés à déboursier 5,3 milliards de dollars US sur les 18 prochains mois pour appuyer le relèvement d'Haïti. A ce système de suivi vient s'ajouter une base de données sur les projets d'assistance humanitaires et de relèvement exécutés en Haïti. Ensemble, ils constituent la plateforme pour la refondation d'Haïti (<http://www.cirh.ht>). Cette plateforme permet également la soumission électronique de projets à la CIRH. À la date de ce rapport, 145 notes conceptuelles et 120 projets sont disponibles en ligne.

Près de dix mois après la conférence de New York, plus de 40 pour cent des fonds promis ont été déboursés (voir Annexe page 57 de ce rapport). Cependant, un effort supplémentaire de la part des bailleurs est nécessaire afin que le gouvernement et les partenaires du développement puissent accélérer le relèvement d'Haïti en 2011. Il reste encore à démontrer aux Haïtiens que ces financements font une différence dans leur

vie quotidienne. Les 14 projets des Nations Unies approuvés par la CIRH peuvent contribuer à cet objectif une fois que des financements auront été identifiés.

B. Gestion des débris

Situation

Le tremblement de terre du 12 janvier a généré des millions de mètres cubes de débris. Bien que des données précises ne soient pas disponibles, on estime que plusieurs millions de mètres cubes de gravats ont été déblayés en 2010, mais la plus grande partie reste encore à enlever.

Cette situation s'explique en partie par i) l'absence jusqu'au mois de décembre 2010 d'une stratégie nationale qui identifie les zones prioritaires ii) la multiplicité des acteurs et leur manque de coordination iii) le manque de décision claire sur l'allocation de terre pour le dépôt et le traitement des débris et iv) les difficultés d'accès aux débris dans des quartiers où de larges déblayeuses ne peuvent pas accéder.

Cependant, un certain nombre d'avancées ont été faites avec, par exemple, la décision du gouvernement d'octroyer des contrats à des entreprises privées pour le déblayage des débris dans le centre ville de Port-au-Prince. En août 2010, la CIRH a approuvé un projet de gestion des débris soumis par les Nations Unies (PNUD, ONU-Habitat et BIT, avec l'appui de l'UNOPS), pour un montant de 16,9 millions de dollars US financé par le Fonds de Reconstruction d'Haïti (HRF). Lors de la dernière réunion de la Commission en décembre 2010, les États-Unis ont alloué 25 millions de dollars US supplémentaires au HRF pour l'extension de ce projet à d'autres zones prioritaires.

En partenariat avec les municipalités concernées et le Ministère des Travaux Publics, le projet cible six quartiers à Port-au-Prince. Le projet vient de recevoir les financements du HRF et commencera ses activités au mois de janvier 2011 pour une période de 12 mois. Il permettra l'enlèvement

des débris, leur recyclage et leur élimination, ainsi que la démolition de près de 4 000 maisons endommagées. Il va non seulement bénéficier aux plus de 16 200 personnes qui habitaient ces maisons mais également à l'ensemble des résidents de ces quartiers, ce qui représente une population qui avoisine les 200 000 habitants. Des opportunités d'emploi seront créées pour 3 500 personnes. Plus de 162 000 mètres cubes de débris seront traités.

Un projet similaire à Léogâne, épicentre du tremblement de terre, a commencé en novembre 2010 pour enlever environ 2,5 millions de mètres cubes de débris produits par l'effondrement de 35 000 maisons. Plus de 600 maisons endommagées ont été démolies à l'aide de programmes à haute intensité de main d'oeuvre et l'appui d'engins lourds. Au cours de 2011, ce programme vise à nettoyer toutes les rues de Léogâne et ses environs et à construire un site de recyclage. L'objectif est de multiplier cette approche et de la répliquer sur l'ensemble du territoire.

La MINUSTAH a quant à elle coordonné l'action des partenaires humanitaires, ce qui a permis notamment de



© MINUSTAH/Marco Dormino

retirer les gravats de plusieurs écoles, églises, hôpitaux et établissements de soins pour enfants. Dans ce cadre, la composante militaire de la MINUSTAH a procédé au déblaiement de 45 154 mètres cubes de gravats et à la réhabilitation de 12 594 mètres de canaux de drainage. L'OIM a pour sa part participé au déblaiement de 33 025 tonnes de débris et gravats provenant de neuf écoles et d'un pont détruits lors du tremblement de terre.

Défis et perspectives

En décembre 2010, la CIRH a soumis une stratégie nationale de gestion des débris aux membres du Conseil de la Commission pour commentaires. Son approbation devrait permettre une accélération des activités de déblaiement en 2011. Cette stratégie inclut une approche intégrée de la gestion des débris qui combine la reconstruction au niveau communautaire et le déblaiement des rues à grande échelle.

Un des défis principaux en matière de protection de l'environnement reste l'identification de sites de traitement

des déchets. À Port-au-Prince par exemple, il n'y a, à ce jour, qu'un seul centre de décharge, ce qui renforce la nécessité d'aménager des sites supplémentaires en 2011.

Les retards dus à l'insuffisance de capacités opérationnelles complexifient de jour en jour la situation. L'accumulation des déchets solides mêlés aux gravats contribue également à la détérioration du contexte sanitaire et entraîne des risques accrus de propagation de l'épidémie de choléra. L'obtention de financement pour cette stratégie est cruciale pour que les avancées dans ce domaine soient visibles en 2011.

C. Logement

Situation

Les Nations Unies soutiennent la création des conditions du retour des déplacés dans leurs quartiers. ONU-Habitat, en partenariat avec la Fédération de Architectes de l'Urgence, Habitat for Humanity International, InterSolidarité International



© UNICEF/NYHQ2010-1204/LeMoyné

et le Groupe Technologie Intermédiaire d'Haïti travaillent dans le quartier informel de Bristout-Bobin à Pétion-ville. Avec leur accord, les comités de coordination du quartier et les communautés ont mis au point la cartographie complète du quartier, qui prend en compte les risques. Cette cartographie ouvre la voie à des ateliers d'urbanisme participatif à l'issue desquels un plan de restructuration urbaine sera validé directement avec les communautés et la commune. Quatre bâtiments communautaires témoins ont été réhabilités comme refuges temporaires en cas de catastrophe naturelle et les maçons du quartier ont été formés en vue de renforcer les bonnes pratiques. Des animations communautaires ont également permis de sensibiliser la population sur les règles de construction adéquates.

La plateforme partenariale a été élargie aux acteurs de la santé, ALIMA en tête, pour coordonner la réponse à l'épidémie du choléra au niveau du quartier, sensibiliser la population et mettre en place des centres de réhydratation orale et une unité de traitement du choléra de dix lits. Trois mille cinq cents familles sont concernées. Des activités similaires en partenariat avec Habitat pour l'Humanité International, la Fondation Panaméricaine pour le Développement, CHF International et la Mission Sociale des Eglises Haïtiennes sont en cours sur d'autres quartiers, notamment à Fort Mercredi, Cité Neuf, Ti Savane, Simon Pelé et Ravine Pintade à Port-au-Prince, section 1 à Léogâne, section 9 à Cabaret et d'autres quartiers à Jacmel, Cayes-Jacmel, Marigot et Bainet.

L'inspection de sécurité a couvert 90 pour cent des maisons des zones affectées soit plus de 388 000 bâtiments. Elle est conduite par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) avec l'appui technique d'UNOPS et l'appui financier de la Banque mondiale, et s'achèvera à la fin du mois de décembre 2010. Cet effort a permis la classification des bâtiments suivant le niveau de dommage subi et leur habitabilité (vert, jaune, rouge). Cette activité est essentielle pour permettre le retour dans les maisons classées comme vertes et faciliter la réparation ou démolition des maisons jaunes et rouges. Grâce à cette classification plus de

70 000 personnes ont pu retourner dans les maisons classées vertes entre les mois de mars et d'août 2010 et 5 035 familles ont été évacuées de structures dangereuses.

Les lignes directrices et les modalités techniques pour la réparation des maisons jaunes ont été préparées par le MTPTC avec l'appui des Nations Unies (ONU-Habitat, UNOPS, Banque mondiale), ce qui permettra à la population, aux professionnels du bâtiment et aux partenaires opérationnels d'appliquer des prescriptions techniques conduisant au renforcement de la résistance antisismique et anticyclonique des constructions.

Le « Cadre de travail pour le retour des déplacés dans leurs quartiers et de la reconstruction des logements » de la CIRH a été élaboré avec l'appui du Groupe Logement-Quartier, coordonné par ONU-Habitat. Ce cadre promeut une approche participative qui implique les populations des quartiers précaires d'où sont originaires la grande majorité des déplacés ainsi que les responsables communautaires et municipaux. La stratégie de la CIRH identifie la réparation des maisons jaunes et l'établissement de services sociaux de base comme des facteurs essentiels qui permettront le retour des populations déplacées. Il est prévu que la réparation des deux tiers des maisons jaunes facilitera le retour de 40 pour cent des populations vivant actuellement dans les camps. Il est particulièrement important que la reconstruction prenne en compte les risques sismiques, particulièrement le fait que certains quartiers d'une même ville sont sous des niveaux de menaces différents. Cette information est cruciale pour construire des bâtiments de façon adaptée.

Défis et perspectives

Le retour dans leurs quartiers d'origine ou la relocalisation volontaire des 1,05 million de personnes déplacées reste le défi principal pour 2011. Une partie de cette population sera probablement amenée à rester dans les camps pour une plus longue période à défaut d'alternatives viables. Il faudra par conséquent s'assurer que ces personnes aient accès à des conditions de logements décentes et des services sociaux de base. L'enlèvement des débris, la réparation des

maisons jaunes, la création d'opportunités économiques et l'établissement de services sociaux de base sont les conditions principales qui faciliteront le retour de la majorité des déplacés dans leur logement ou quartier d'origine. Par ailleurs, la disparition d'une grande part du stock de logements locatifs privés et l'incapacité financière pour les propriétaires de reconstruire a provoqué une inflation des coûts des loyers, qui rend la relocalisation des populations déplacées encore plus difficile.

En 2011, les Nations Unies continueront de travailler avec les ministères concernés afin de créer les conditions minimales favorables au retour des populations déplacées. Par exemple, le BIT et UNFPA appuieront un projet de réintégration économique des personnes déplacées dans leurs quartiers d'origine à travers la formation technique et vocationnelle de 75 000 personnes déplacées. Cette initiative sera mise en oeuvre avec le Ministère des Affaires Sociales et du Travail, le Ministère de l'Éducation, les syndicats et les associations de métiers. ONU-Habitat et ses partenaires poursuivront leur travail avec les municipalités et les communautés dans les quartiers informels pour recenser les statuts d'occupation des résidents et sécuriser leurs différents droits de tenure foncière, facilitant ainsi l'accès à des mécanismes de financement pour la réparation ou la reconstruction des logements.

Au-delà de ces priorités, un certain nombre de réformes structurelles touchant aux règles d'urbanisme et au droit de propriété sont nécessaires pour créer un environnement propice à l'investissement immobilier.

D. Préparation aux désastres naturels

Situation

Les tempêtes et cyclones récurrents qui frappent Haïti et le tremblement de terre du 12 janvier sont des rappels dramatiques de la vulnérabilité du pays aux risques sismiques et cycloniques. De plus, l'érosion grandissante des bassins versants dans le pays crée des risques importants



© UNICEF/NYHQ2010-2437/Dormino

d'effondrement, de glissement de terrain et d'inondation dans les zones rurales et urbaines. Avant le séisme, l'indice de risque de catastrophes naturelles pour Haïti (12,9) était déjà parmi les plus élevés du monde⁶. Cumulées avec le dernier siècle, les catastrophes naturelles avaient fait plus de 20 000 morts et plus de 6 millions de sinistrés⁷. Avec le tremblement de terre du 12 janvier 2010, ces chiffres ont augmenté de façon dramatique. La vulnérabilité du pays et son niveau de risque ont été actualisés vers un niveau encore plus critique pour les années à venir.

Ainsi, le renforcement des capacités nationales et départementales pour une meilleure gestion des risques de désastres naturels et une préparation et réponse plus efficaces reste une priorité pour les Nations Unies. Le PNUD a un partenariat avec la Direction de la Protection Civile (DPC)

⁶ Réduction des Risques de Désastres, Un défi pour le Développement, PNUD, 2004

⁷ Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement, 2009-2011

au sein du Ministère de l'Intérieur afin de consolider le système de gestion des risques tant au niveau national que départemental.

Le PNUD a donné son appui au Comité National Thématique Éducation et Sensibilisation du Public pour la production, la diffusion de documents et l'organisation d'événements en vue de préparer la population aux risques hydro-météo, sismique et épidémique. Ce comité thématique a géré des campagnes d'information importantes pour la saison cyclonique et la sensibilisation au choléra. De même, la FAO a lancé une campagne nationale sur 22 radios nationales, locales et communautaires, avec la diffusion de spots sur les mesures préventives à prendre pour protéger le secteur agricole, l'élevage et la pêche, dans le cas d'alerte de cyclone.

Le PNUD a également soutenu les autorités nationales pour la finalisation du macrozonage sismique de Port-au-Prince, produit qui permet dès maintenant (et en attendant un microzonage plus détaillé) une planification urbaine qui prend en compte les risques. Les caractéristiques du sol recueillies permettront la production de cartes des sols de la capitale et de ses environs. Cinquante cadres haïtiens des secteurs public et privé ont été formés à l'utilisation pratique de ces informations.

Par ailleurs, un projet d'établissement des services haïtiens d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers a démarré en octobre 2010 avec l'appui de l'UNESCO. Ce projet a pour objet d'aider les organismes nationaux haïtiens compétents, le Centre national météorologique d'Haïti, le Service national maritime et de navigation d'Haïti, le Bureau des Mines et de l'Énergie et la Direction de la Protection Civile, à établir les composantes techniques d'un système d'alerte précoce aux tsunamis et autres risques côtiers, comme par exemple l'accès à des données sismiques et de niveau de la mer. Ce projet a également pour but d'instituer des Procédures Standards d'Opération et de développer des stratégies de sensibilisation et d'éducation pour le public en général.

L'organisation météorologique mondiale (OMM) et les Services Nationaux Météorologiques et Hydrologiques Membres de la région des Caraïbes ont travaillé de concert avec le Service National de Météorologie afin d'offrir des prévisions météo fiables et des alertes précoces, et ce immédiatement après le tremblement de terre et en prévision de l'ouragan Tomas. Cette information s'est avérée être essentielle pour les Haïtiens et les acteurs humanitaires pour prendre des décisions informées. De plus, un site internet spécifique (www.meteo-haiti.gouv.ht), appuyé par l'OMM et géré par le Centre Haïtien de Météorologie, présente des prévisions et de l'information météo actualisées.

Les Nations Unies ont continué d'appuyer des travaux de mitigation des risques de désastres dans tout le pays. Dans la région de Gonaïves, un programme soutenu par le BIT, le PNUD et le PAM permet la création d'emplois tout en diminuant les risques d'inondation de communes particulièrement exposées à ce risque. Entre avril et novembre 2010, plus de 329 500 journées de travail ont été créées pour plus de 7 600 personnes. Des programmes similaires sont en cours dans d'autres localités affectées par les désastres naturels, comme les Cayes (voir encadré).

A Port-au-Prince, la MINUSTAH a facilité le lancement de 15 projets de gestion des bassins versants au niveau des ravines de Morne l'Hôpital pour répondre aux inondations qui affectent la capitale à partir des bassins versants dominant tels que ceux d'Obléo. Des travaux de réhabilitation ont aussi été menés sur 56 canaux de drainage au niveau de la capitale. Ces initiatives ont donné du travail à plus de 44 000 personnes et ont permis de construire plus de 3 000 murs secs de ravins. Sur les six canaux majeurs de la métropole nettoyés sous la supervision de l'UNOPS, environ 26 kilomètres de canaux de drainage ont été réhabilités, et plus de 110 000 mètres cubes de déchets et de débris ont été enlevés. Plus de 400 000 personnes habitant à proximité directe de ces canaux ont profité de ces nettoyages et n'ont subi aucune inondation lors des

pluies torrentielles résultant de l'ouragan Tomas. L'effet réducteur sur la propagation du choléra est une autre conséquence positive de ces travaux.

Une meilleure compréhension des risques et des besoins de mitigation de la part des médias locaux est un aspect important du travail des Nations Unies. Ainsi, l'UNESCO, le PNUD et l'Association des Journalistes Haïtiens ont organisé entre août et octobre 2010, une formation pour 300 journalistes haïtiens dans les dix départements du pays pour renforcer leurs connaissances en matière de prévention et de mitigation de l'impact des catastrophes naturelles en Haïti.

Défis et perspectives

La reconstruction et le développement futur d'Haïti ne seront jamais durables s'ils ne prennent pas en compte les risques. Il est donc fondamental d'améliorer l'efficacité du système national de

gestion des risques et désastres à la fois dans sa capacité à préparer et répondre à des menaces diverses, mais aussi dans la réduction des risques dans tous les secteurs de développement concernés.

Suite au tremblement de terre, il y a en Haïti une croissance importante d'institutions externes dans les domaines de l'aide humanitaire et de la réduction des risques. Ceci arrive à un moment où la capacité du gouvernement a été fortement diminuée. Il est donc important de renforcer la coordination de tous les acteurs intervenant dans la gestion des risques et désastres, sous la direction du gouvernement.

En vue de la préparation aux prochaines saisons cycloniques, un des défis majeurs pour le Cluster Abris restera la création de conditions de vie dignes notamment pour les familles qui n'auront pas été relogées en 2011, tout particulièrement par l'appui à la consolidation des abris construits par les déplacés eux-mêmes.

Protéger les communautés contre les risques d'inondation, les Cayes

Madame, Monsieur,

Les Associations Galaxie et Sainte Antoine de la créole se font le devoir de remercier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour les travaux de gabionnage réalisés dans le but de protéger les résidents de la zone contre la ravine du sud en période d'inondation.

En effet, sans cette réalisation, les habitants de la créole seraient déjà inondés par le débordement de cette rivière qui a failli traverser la limite des 4 mètres de hauteur du gabion [...].

Cependant, sans une réalisation prochaine de quelques mètres de gabion qui pourraient servir de continuité aux 160 mètres déjà réalisés, nous risquons de nous faire envahir en amont, par les eaux de cette rivière en période de pluie. Espérant que vous comprendrez l'objet de la présente et que vous en donnerez suite, les Associations Galaxie et Sainte Antoine au nom des résidents de la Créole, vous présente leurs salutations distingués et leurs remerciements anticipés.



Canal nettoyé, les Cayes.

L'efficacité de la réponse et une bonne gestion des désastres seront possibles uniquement avec une solide capacité au niveau national et départemental. Il est donc critique de renforcer la décentralisation de la gestion des risques aux niveaux départemental et communal, d'assurer le budget pour le maintien du système d'alerte à long terme et de renforcer la formation asismique des ingénieurs haïtiens.

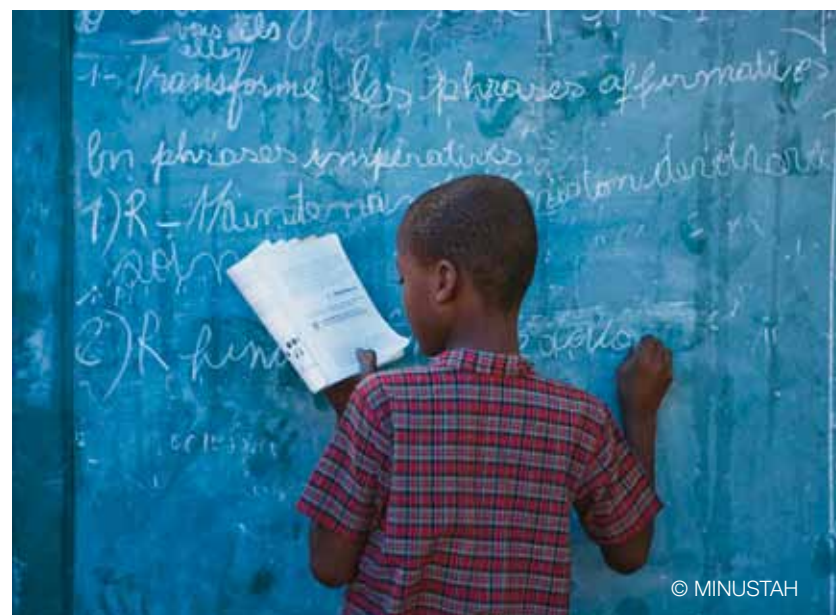
Les défis de la préparation aux désastres comprennent également la formation et la sensibilisation de la population pour établir des mesures de prévention adéquates en y incluant la protection de l'environnement et la création d'une politique de sauvegarde et de protection des biens culturels.

E. Éducation

Situation

Le système éducatif en Haïti fait face à des défis importants. En effet, ce système se caractérise par i) des structures éducatives inadéquates par rapport à la taille de la population en âge de scolarisation ii) l'absence de normes et standards accordés entre les acteurs étatiques et non-étatiques sur la qualité de l'offre éducative iii) le manque de formation des enseignants et iv) l'insuffisance des mécanismes gouvernementaux de suivi et de contrôle de qualité. Une commission présidentielle sur l'éducation fut mise en place en 2010 pour donner les grandes orientations stratégiques sur la réforme de l'éducation en Haïti. Celles-ci ont alimenté le plan opérationnel multi-annuel du Ministère de l'Éducation Nationale et la Formation Professionnelle (MENFP) appuyé par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, les Nations Unies et d'autres partenaires internationaux.

C'est dans ce contexte que travaille le Cluster Éducation, qui inclut les contreparties gouvernementales clés, comme le MENFP et le Ministère de la Planification et Coopération Externe (MPCE), les Nations Unies et les partenaires non-gouvernementaux et internationaux.



L'UNICEF et les membres du Cluster ont appuyé les partenaires haïtiens dans l'application des normes minimales pour l'éducation en situation d'urgence telle que formulées par le Réseau International sur l'Éducation en Situation d'Urgence. Dans ce contexte, l'UNICEF a formé plus de 150 inspecteurs d'éducation et directeurs d'école dans le pays sur les normes à suivre concernant l'éducation en situation d'urgence et la réduction des risques de désastres naturels dans les écoles. Le Cluster a également joué un rôle important en fournissant un appui technique au gouvernement pour la reprise réussie de l'année scolaire en avril et le début de la nouvelle année scolaire en octobre.

Le Cluster a facilité la mise sur pied de 1 000 espaces temporaires d'apprentissage, la formation de plus de 10 000 enseignants et personnel du secteur éducatif et l'appui psychosocial aux enfants. Le Cluster continue d'oeuvrer pour appuyer le retour à l'école de plus d'1 million d'élèves. Par ailleurs, il vise à mettre en place les structures éducatives des sites de relocalisation, tels que Corail et Tabarre Issa, et à



promouvoir la réinsertion des enfants vivant dans les camps dans des écoles situées dans les communautés d'origine ou à proximité des sites de déplacés.

Au niveau de l'éducation secondaire, en juin et juillet, l'UNESCO a organisé une formation psychosociale pour 1 700 enseignants du département de l'Ouest et la capitale, qui sera répliquée dans six autres localités du pays (Sud, Sud-est, Nippes, Nord, Centre, Gonaïves), notamment en vue d'introduire ce module dans le curriculum scolaire.

Au mois d'octobre et novembre 2010, 28 lycées ont été dotés de pupitres pour professeurs, fournitures pour l'administration, dictionnaires de poche, cartes d'Haïti, et ensembles d'instruments géométriques pour les enseignants.

Un recensement des institutions de formation professionnelle sur tout le territoire haïtien est également en cours avec l'appui de l'UNESCO et en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement.

Dès que les écoles des zones affectées ont commencé à rouvrir leurs portes, le Programme National de Cantines Scolaires et le

PAM ont redémarré le programme de cantines scolaires. Il est reconnu comme une façon simple et efficace d'encourager les enfants à venir à l'école tous les jours tout en s'assurant qu'ils reçoivent au moins un repas nutritif chaque jour. Ce projet a repris à plein régime avec l'année scolaire 2010-11 et offre un repas quotidien à 1,1 million d'enfants à travers le pays.

Défis et perspectives

Le Cluster Éducation a mobilisé les partenaires en vue de mettre en place des plans de contingence pour les autres situations d'urgence survenues à la fin de l'année, notamment la réponse à l'ouragan Tomas et celle en cours contre l'épidémie de choléra. Jusqu'à date, la propagation du choléra s'est avérée être la menace la plus importante contre la poursuite des activités d'éducation. Les écoles sont le lieu où les enfants obtiennent des informations essentielles pour la protection contre certaines maladies, et peuvent donc jouer un rôle important dans la protection de leurs familles et de leurs communautés. C'est pourquoi un effort particulier a été mené pour sensibiliser les écoles sur la prévention et le traitement du choléra. À ce jour, 50 pour cent des écoles ont été sensibilisées. Le Cluster se concentre également sur l'objectif à long terme de mise en place d'un système d'information permettant de piloter le secteur éducatif tout en renforçant l'éducation technique et professionnelle. Il se concentre sur l'actualisation du curriculum scolaire de tous les niveaux éducatifs et sur l'amélioration de la formation initiale. Il continue également de former des enseignants en vue d'atteindre une éducation de qualité.

F. Agriculture et sécurité alimentaire

Situation

Réhabiliter les terres agricoles et soutenir les agriculteurs dans les zones affectées par le séisme est l'un des objectifs clés du plan de reconstruction du Gouvernement haïtien et reconnu autant par les Haïtiens que par la communauté internationale comme étant un élément essentiel pour mieux reconstruire le pays. Les agriculteurs et les associations de

Les cantines scolaires : une bouée de sauvetage pour les enfants haïtiens

Dans la capitale haïtienne, le tremblement de terre a laissé des dizaines d'écoles en ruines. L'école Presbytérale Notre-Dame d'Altagrâce est l'une d'entre elles. Les 400 écoliers se réunissent maintenant dans la cour de l'école, sous des tentes. Michelène Cyril a neuf ans et elle vient d'entamer sa quatrième année. Le séisme a complètement bouleversé sa vie. Son père est mort et c'est maintenant sa grande soeur qui s'occupe d'elle. Pour aider les familles comme celle

de Michelène à absorber les coûts de la rentrée, des rations de nourriture à ramener à la maison ont été distribuées au début de l'année scolaire. Malgré cela, le repas que Michelène reçoit à l'école est souvent son seul de la journée. « Quand j'ai le ventre vide, c'est très difficile de me concentrer », dit-elle. La garantie d'un repas la motive à revenir chaque jour à l'école, mais aussi à poursuivre son rêve de devenir médecin.



© PAM/Rein Skullerud

producteurs agricoles veulent améliorer leurs capacités de production pour ouvrir de nouveaux marchés et vendre leurs produits. Pour les appuyer, en 2010, le PAM a acheté 1 000 tonnes de maïs moulu, 300 tonnes de riz ainsi que 700 000 bouteilles de lait produits localement. Ces denrées ont été consommées par des enfants dans le cadre du programme de cantines scolaires, mis en oeuvre en collaboration avec le Programme National de Cantines Scolaires.

Le tremblement de terre du 12 janvier continue d'avoir un impact significatif sur la sécurité alimentaire des Haïtiens. Les pertes de biens, d'emplois, la migration, et la période d'augmentation des prix des denrées alimentaires ont érodé les stratégies de survie et les moyens d'existence des ménages. Ceci a en outre provoqué une baisse de disponibilité de la nourriture, des changements brusques des prix ainsi qu'une baisse de revenus des ménages.

Les enquêtes effectuées dans les zones directement affectées par le séisme ont montré une amélioration de la situation alimentaire entre février et juin 2010. La prévalence de l'insécurité alimentaire dans les zones directement touchées par le séisme est passée de 52 pour cent en février à 39 pour cent en juin 2010, soit une baisse de 1,3 à 1,1 million de personnes. Cependant, l'insécurité alimentaire chronique demeure un problème important en Haïti. On estime que dans l'ensemble du territoire, entre 2,5 à 3,3 millions de personnes vivent en situation d'insécurité alimentaire.

En réponse à cette situation, la FAO a appuyé la production agricole du pays avec la distribution de 2 272 tonnes de semences vivrières durant les trois saisons agricoles (printemps, été, hiver), qui produisent des denrées couvrant les besoins alimentaires de base telles que les céréales et les légumineuses d'environ 1 million de personnes durant huit mois.

Dans les zones urbaines, et plus particulièrement dans les camps de déplacés, comme Camp Corail et Tabarre dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, et les villes de Carrefour, Léogâne et Jacmel, la FAO, directement ou en partenariat avec les ONG présentes dans les camps, a mis en place des jardins potagers urbains, pour améliorer l'alimentation des ménages les plus vulnérables.

L'utilisation durable des ressources naturelles en Haïti demeure une priorité pour les Nations Unies. C'est dans ce cadre que le PNUE appuie des programmes de développement rural

avec une composante environnementale forte. L'objectif est de préserver les sources de production tels que les bassins versants, les plaines agricoles et les zones marines afin de diminuer les risques d'insécurité alimentaire.

Défis et perspectives

Haïti a dû faire face à des urgences successives qui ont touché gravement le milieu agricole rural. Aux pertes subies dans les zones touchées par le tremblement de terre, s'ajoutent les pertes ressenties dans d'autres départements par l'ouragan

Revitaliser les terres agricoles et combattre l'érosion



Vanise Jean-Pierre et ses enfants

La petite commune de Duvillon Lagarde, plantée au milieu des montagnes du sud-est d'Haïti est isolée et a beaucoup souffert des effets de la déforestation et de l'érosion.

Vanise Jean-Pierre a 28 ans. Elle est née ici et partage sa maison avec ses deux enfants ainsi que ses huit frères et soeurs. C'est maintenant elle qui est en charge de toute la famille. Pour subvenir aux besoins de sa famille, elle fait pousser des légumes sur un lopin de terre. Il y a deux ans, elle est partie. « La vie ici était devenue tellement difficile que je suis allée m'installer à Port-au-Prince. Ma maison a été détruite par le tremblement de terre. J'ai tout perdu et j'ai décidé que c'était le temps de rentrer à la maison. » Une des choses qui a rendu son retour à Duvillon Lagarde possible est un projet démarré en juillet sur les flancs de montagnes de son village. Le PAM et la FAO, avec les autorités

locales et les groupes communautaires, ont démarré un projet de revitalisation des terres agricoles. Vanise Jean-Pierre a été embauchée et travaille depuis à améliorer les collines de sa commune.

Depuis six mois, près de 1 300 personnes de la région travaillent à construire des murs secs et à planter des arbustes. Le but de tous ces efforts : s'assurer que l'eau reste sur la montagne et puisse être utilisée pour irriguer les terres où les gens de la commune font pousser des légumes.

En échange de leur labeur, les travailleurs reçoivent de l'argent et de la nourriture. « Ce projet m'aide beaucoup. Maintenant, j'ai l'assurance d'avoir de la nourriture pour ma famille et de l'argent pour acheter les choses dont j'ai besoin. Si j'arrive à gagner ma vie, je vais rester chez moi », a conclu Vanise.



Tomas et par les effets du choléra. Dans ce contexte particulièrement difficile, les ménages ruraux n'ont pas eu l'opportunité de se recapitaliser.

Le marché des légumes et autres produits maraîchers est en grave danger de mévente, car la consommation est tombée par peur de contracter le choléra. Les agriculteurs abandonnent les travaux dans les rizières inondées et dans les périmètres irrigués en raison de l'épidémie.

Les évaluations rapides après le passage de l'ouragan Tomas, menées par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire et le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) avec le soutien de la FAO, font état de plus de 70 000 hectares de cultures détruites affectant particulièrement le manioc, le maïs, les bananiers et les plantations fruitières. De nombreuses pertes d'animaux ont été rapportées, gros bétail, chèvres, poulets et porcs, créant de nouveaux besoins humanitaires dans tout le pays, mais plus particulièrement dans les départements de la Grande Anse et du Sud.

Il s'avère donc indispensable de donner aux ménages ruraux les moyens d'améliorer leur résistance face aux désastres.

Un grand nombre de ces ménages est géré par des femmes. Par conséquent, il sera nécessaire en 2011 d'apporter

davantage de soutien au rôle de la femme dans le milieu agricole. Avec l'accompagnement technique de la FAO et en consultation avec les partenaires techniques et financiers, le MARNDR, dans la suite du Plan d'Action du gouvernement de mars 2010, s'est doté d'un Plan National d'Investissement Agricole sur six ans d'un coût de 790 millions de dollars US. La reconstruction économique et sociale d'Haïti passe en effet par une relance de la production alimentaire et un investissement massif dans les zones rurales.

G. Santé

Situation

Haïti fait face à des défis fondamentaux en matière de santé. Le taux de mortalité est le plus élevé de la région des Caraïbes chez les enfants de moins de cinq ans (78 décès par mille naissances viables). Le ratio de mortalité maternelle est aussi le plus élevé de la région, avec 630 décès par 100 000 naissances viables. De plus, les infrastructures sanitaires tant au niveau des villes que dans les zones rurales restent très insuffisantes.

Le tremblement de terre et l'épidémie de choléra n'ont fait qu'amplifier ces défis. Dans ce contexte, le Cluster Santé a aidé à redémarrer des programmes de santé publique touchant à la santé maternelle et néonatale, la nutrition, la violence sexuelle et sexiste, le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme, la dengue, la santé mentale, la prestation des services de santé et les services de réadaptation pour les personnes handicapées. Comme élément de la reconstruction à long terme du système de santé, le programme de l'OPS/OMS sur les soins infantiles gratuits prévoit d'acheter un ensemble de base de services de santé pour les enfants de moins de cinq ans et les personnes venant des camps. Ce programme a été approuvé par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti au mois d'août 2010 pour un montant de 20 millions de dollars US.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a proposé une stratégie qui a passé en revue les paramètres de la reconstruction du système de santé haïtien. Ce plan traite

des objectifs suivants : assurer la prestation de services de santé dans les camps et la continuité des services dans toutes les structures du secteur de la santé, y compris les besoins émergents ; déterminer les structures qui ont été touchées et élaborer des plans de reconstruction ; faciliter l'accès aux services sur le plan financier ainsi que des façons de soutenir les groupes vulnérables comme les femmes enceintes, les enfants de moins de cinq ans, les personnes handicapées et les personnes atteintes de traumatismes psychologiques dus au séisme ; maintenir et renforcer la gouvernance du MSPP et sa capacité à mettre en oeuvre les fonctions essentielles de santé publique à tous les niveaux ; consolider la capacité du MSPP en matière de réponse aux catastrophes ; renforcer les mesures d'hygiène publique et d'assainissement ; et améliorer les capacités sanitaires dans le pays par la réalisation de partenariats avec des agences gouvernementales et des organismes non-gouvernementaux.

En appui au plan du gouvernement, l'UNICEF continue de soutenir 159 programmes thérapeutiques qui ont reçu et traité plus de 10 000 enfants depuis janvier 2010, tandis que plus de 1 250 enfants ont reçu des soins nutritionnels dans 28 centres de stabilisation pour les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère avec complications médicales. Des évaluations menées au cours de la deuxième moitié de 2010 ont confirmé qu'il n'y a pas augmentation des niveaux de malnutrition aiguë par rapport à la situation d'avant le séisme, soulignant que les activités de prévention, y compris l'alimentation générale, ont eu un impact positif sur l'état nutritionnel des enfants. L'UNICEF a donc continué à concentrer ses efforts sur le renforcement des capacités locales pour offrir des interventions nutritionnelles adéquates afin de couvrir les besoins des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes.

L'UNICEF a également fourni un appui technique et financier au MSPP pour l'élaboration d'un protocole national pour la gestion de la malnutrition aiguë sévère (SAM) et la mise en oeuvre d'un modèle de gestion intégrée des SAM impliquant à la fois les soins en établissement pour les enfants souffrant de



complications médicales et des soins de base communautaire pour les enfants sans complication. L'UNICEF travaille également avec l'UNFPA et l'UNOPS pour remettre en état six centres de base obstétriques d'urgence et établissements de soins néonataux dans plusieurs zones sous-desservies telles que Martissant, les bidonvilles les plus densément peuplés de Port-au-Prince, et les villes difficiles à atteindre dans la Grande Anse, l'Artibonite et le Sud Est. Les travaux de construction devraient être achevés d'ici à fin février 2011.

En novembre dernier, l'UNICEF et le PAM ont appuyé le MSPP dans l'organisation de la deuxième semaine de la santé des enfants en Haïti, où 1 350 000 enfants ont reçu, du zinc, de la vitamine A, des comprimés de vermifuges et la vaccination de rattrapage dans le Plateau Central, Grande Anse et Nippes.

UNFPA a initié, en partenariat avec l'UNICEF, l'UNOPS, les volontaires des Nations Unies et l'OMS/OPS, la mise en place de dix « Cliniques Sourire » destinées à fournir l'ensemble

des services de santé de la reproduction, avec du personnel qualifié, pour assurer les soins néonataux d'urgence de base. Cinq sites ont été identifiés par le MSPP (deux en province et trois dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince) et le processus d'implantation de ces cinq premières « Cliniques Sourire » a démarré.

Défis et perspectives

Alors que plus d'1 million de personnes vivent toujours dans des camps, la population déplacée demeure vulnérable aux maladies à transmission vectorielle et contagieuses. Traiter les maladies mentales qui découlent du séisme, et faire en sorte que les personnes qui ont perdu des membres reçoivent des prothèses et des services de réadaptation, sera encore nécessaire au cours de l'année à venir.

Il sera important d'orienter les priorités du secteur de la santé en 2011 vers des soins maternels améliorés, une meilleure prise en charge obstétrique et une protection renforcée contre les violences sexuelles et les infections qui s'en suivent.

Les besoins de rénovation et reconstruction des infrastructures sanitaires restent importants pour le pays. Les capacités existantes sont encore inadéquates face à l'ampleur de la tâche et ne répondent pas aux besoins réels d'aujourd'hui. Les structures physiques en place ne correspondent pas aux normes conformes en cas d'activité sismique ou de cyclone. Ces structures nécessitent également des efforts de modernisation considérables des techniques et de l'équipement sanitaire utilisés.

La reconstruction des hôpitaux endommagés et la création de nouveaux hôpitaux sont une activité essentielle pour le secteur de la santé, en particulier en ce qui concerne les soins en salle d'urgence. Tous les nouveaux établissements de santé ainsi que la reconstruction de la structure sanitaire existante devront incorporer des mesures d'atténuation visant à les rendre résistants à des événements futurs. Neuf hôpitaux

départementaux sont ciblés, pour tenter de décentraliser le système de soins de santé. Par ailleurs, la formation de nouveaux professionnels de la santé demeure une priorité.

D'autres exigences impliquent la construction et la rénovation des systèmes de traitements des déchets liquides et solides. Ces améliorations restent essentielles pour éradiquer le choléra et prévenir d'autres maladies. Afin de contribuer à ces efforts, le PNUF travaille avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) et les Clusters Santé et WASH afin de développer des méthodes innovantes combinant traitement des déchets et création d'énergies alternatives comme le biogaz.

L'épidémie de choléra fait ressortir de manière pressante l'importance d'améliorer de manière significative les systèmes d'eau et d'assainissement en Haïti. À ce jour aucun système d'égout existe ni d'installations de traitement des eaux usées et il n'y a qu'un seul site officiel de décharge publique dans l'ensemble du pays.



Clinique pour femmes



© Elisabeth Diaz - Haïti

L'approvisionnement en eau propre demeure une lacune majeure, et les partenaires sanitaires doivent travailler de concert avec le gouvernement pour appuyer les efforts visant à accroître la chloration et les analyses de l'eau partout dans le pays. En ce qui concerne les systèmes urbains d'approvisionnement en eau potable, l'objectif du gouvernement pour 2011 consiste à offrir un service de chloration systématique aux populations des 40 villes principales du pays, soit environ 3 millions de personnes. Dans les camps, un assainissement de base incluant le drainage sera garanti ainsi que la désinfection quotidienne des latrines.

Le fait de répondre au besoin immédiat de traiter les malades du choléra tout en continuant à reconstruire un système de santé dévasté par le séisme constituera un défi majeur pour 2011.



© MINUSTAH

VI.

ÉLECTIONS, ÉTAT DE DROIT, SÉCURITÉ ET PROTECTION : SITUATION, DÉFIS ET PERSPECTIVES

A. Élections

Suite au tremblement de terre du 12 janvier, les élections de février 2010 pour renouveler la Chambre des Députés et un tiers du Sénat ont été reportées. Ceci a contribué à un climat d'incertitude politique due à une absence de quorum au Parlement dont tous les députés et un tiers des sénateurs avaient terminé leurs mandats. Dans ce contexte, les élections présidentielles et législatives du 28 novembre 2010 étaient essentielles pour confirmer la légitimité de l'État et consolider la stabilité du pays. La tenue d'élections communales et sénatoriales en 2011 sera une expérience tout aussi déterminante.



Conformément à la Résolution 1944 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et face aux exigences uniques et complexes du processus électoral en Haïti, la MINUSTAH a soutenu les élections de 2010 en fournissant un appui technique, logistique et sécuritaire et en assurant la coordination des interventions de tous les partenaires internationaux dans le processus.

Lors des élections du 28 novembre 2010, la Mission a distribué le matériel sensible (bulletins de vote et procès verbaux) et non-sensible et a récupéré le matériel sensible dans les 1 500 Centres de Vote (11 181 bureaux de vote) du pays selon un plan préétabli en collaboration avec le Conseil Electoral Provisoire (CEP).

Le PNUD gère le fonds fiduciaire électoral, avec des contributions provenant du Brésil, du Canada, des États-Unis, du Japon et de l'Union Européenne. Ce fonds a permis l'acquisition du matériel électoral nécessaire (kits électoraux, bulletins de vote et autres documents), la mise en place du centre de tabulation des votes et le paiement des salaires du personnel électoral national. Des experts internationaux en gestion des systèmes et bases de données, listes électorales et contentieux électoral ont aussi fourni une assistance technique directe au CEP.

En matière de sécurité lors de la journée électorale du 28 novembre 2010, près de 1 000 policiers et 6 000 militaires des Nations Unies ont appuyé la Police Nationale d'Haïti (PNH) dans ses efforts pour assurer la sécurité dans les centres de vote et le centre de tabulation des votes à Port-au-Prince. De plus, la Police des Nations Unies (UNPOL) a formé 4 200 agents locaux pour assurer la sécurité électorale.

Pendant la période pré-électorale, la Section des Droits de l'Homme de la MINUSTAH a veillé à ce que le respect des libertés publiques, telles que la liberté d'association, de réunion, d'expression et de manifestation pacifique, soit assuré. Par ailleurs, les Nations Unies, par l'intermédiaire de l'UNIFEM et du Bureau des questions liées à l'égalité des

sexes de la MINUSTAH, ont encouragé la participation des femmes aux élections. Ces derniers ont accompagné les associations féminines haïtiennes dans leur programme de préparation des candidates à la députation. La MINUSTAH a aussi appuyé les femmes candidates dans l'élaboration et la diffusion de leurs messages de campagne.

Trois-cents journalistes haïtiens ont reçu une formation sur le rôle qu'ils peuvent jouer pendant la période électorale. Cette formation était financée par le projet conjoint PNUD, UNIFEM, OIM, UNFPA et UNESCO pour la réduction de la violence et la promotion de la cohésion sociale avec la collaboration technique de l'Association des Journalistes Haïtiens et l'organisation non-gouvernementale *International Media Support*.

L'épidémie de choléra, des tentatives de fraude et des incidents violents ont constitué les défis majeurs du processus électoral pour lequel une solution n'a pas encore été trouvée.

B. État de droit

Au lendemain du tremblement de terre du 12 janvier 2010, les Nations Unies ont immédiatement pris les mesures nécessaires afin de faire redémarrer les activités du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) et celles des juridictions sévèrement touchées. La MINUSTAH et le PNUD ont ainsi appuyé le Ministre de la Justice dans l'élaboration d'un plan d'urgence et d'un programme d'actions spécifiques visant à renforcer les capacités opérationnelles du ministère et combattre les dysfonctionnements qui affectaient déjà l'appareil judiciaire.

L'urgence et la priorité exigeaient que les dossiers judiciaires soient récupérés des décombres du Palais de justice. Il fallait par ailleurs s'attaquer au problème de la détention préventive prolongée. La MINUSTAH et le PNUD ont aidé à la reprise des activités judiciaires, notamment en fournissant des tentes pour favoriser la reprise effective des audiences



(par exemple, tentes au parquet de Port-au-Prince pour les audiences correctionnelles et tentes pour les audiences criminelles sur les lieux de l'ancien Palais de justice). Le PNUD a aussi soutenu la création de 1 200 mètres carrés de locaux servant de bureaux temporaires pour le MJSP ainsi que la Police nationale haïtienne. Parallèlement, le PNUD a appuyé une formation spécialisée qui permet de mieux identifier les preuves sur les lieux de crime, impliquant 160 procureurs, magistrats et policiers. Cette formation sera poursuivie en 2011.

Afin de promouvoir l'accès des personnes défavorisées à la justice, la MINUSTAH a aidé le MJSP, en collaboration avec le consortium international pour l'aide juridique et d'autres partenaires, à créer quatre bureaux d'aide judiciaire à Port-au-Prince et Cap-Haïtien.

La MINUSTAH a également fourni un appui technique au Ministère de l'Intérieur pour l'élaboration de 140 budgets municipaux pour l'exercice 2010-2011. Elle a aussi aidé à recenser les secteurs dans lesquels il convient de renforcer les capacités régionales pour faciliter la décentralisation.

De plus, les Nations Unies ont fourni un appui aux institutions pénitentiaires haïtiennes. Le premier travail entrepris suite au séisme fut l'évaluation structurelle des bâtiments de l'administration pénitentiaire. Ce travail a été complété en collaboration avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) avec l'appui de la MINUSTAH, UNOPS, PNUD et le Gouvernement du Canada. Ces évaluations ont servi à rassurer les employés de la DAP et les détenus que les bâtiments encore debout étaient stables et ont aidé à la planification des projets de réhabilitation.

Les Nations Unies contribuent également aux travaux de réhabilitation et/ou construction de nouveaux édifices pénitenciers et policiers. En 2010, la MINUSTAH a par exemple aidé à réhabiliter la prison d'Archahaïe et le Centre de rééducation des mineurs en conflit avec la loi de Delmas. En plus des dommages sismiques qu'ils ont subi, ces établissements avaient été saccagés par les détenus suite au tremblement de terre. Le PNUD, pour sa part, prévoit la construction pour 2011 du tribunal de Jacmel, du siège de l'Inspection Générale de la PNH à Port-au-Prince et de la station de police Delmas 62.

La section de Réduction de la Violence Communautaire de la MINUSTAH oeuvre elle aussi au renforcement des institutions pénitentiaires haïtiennes afin qu'elles puissent rapidement et efficacement reprendre leurs activités. Un budget de 230 000 dollars US a servi à la construction du premier centre de réhabilitation des détenus du Pénitencier National qui fut gravement endommagé. Ce nouvel aménagement permettra d'accueillir 200 détenus dans les meilleures conditions possibles pour Haïti.

Le PNUD a par ailleurs appuyé la consolidation de la base de données nationale des détenus, ce qui a servi d'outil principal à la PNH et UNPOL pour l'identification des prisonniers échappés après le séisme. Cette base de données comprend un système d'identification automatique par empreintes digitales ainsi que des données médicales qui ont renforcé les capacités de gestion de la DAP.

Quarante animateurs de radios communautaires dans cinq localités (Port-de-Paix, Gonaïves, Saint Marc, Les Cayes, Ouanaminthe) ont été formés sur la prévention de la violence et la promotion de la cohésion sociale. Jusqu'à novembre 2010, deux émissions sur la réduction de la violence et la promotion de la cohésion sociale ont été produites et diffusées dans ces mêmes villes pour sensibiliser les populations sur ces sujets. Ces activités ont été exécutées par l'association SAKS (Société haïtienne d'Animation et de Communication Sociale) et font partie d'un programme conjoint de cinq agences des Nations Unies (PNUD, UNIFEM, OIM, UNFPA, UNESCO) pour réduire la violence et promouvoir la cohésion sociale en Haïti.



© MINUSTAH

C. Sécurité et protection

Le secteur de la protection s'est trouvé confronté à des défis d'une ampleur sans précédent à la suite du tremblement de terre du 12 janvier. En effet, la Police Nationale d'Haïti (PNH) a souffert de lourdes pertes humaines et matérielles, des prisonniers se sont retrouvés en liberté et des risques sécuritaires d'un autre type, liés aux conditions de vie dans les sites abritant les déplacés, sont venus s'ajouter à ceux déjà existants.

En appui à la PNH, la MINUSTAH a déployé près de 500 Unités de Police Constituées (FPU) et de policiers des Nations Unies dans les camps de déplacés afin de renforcer les conditions de sécurité. La MINUSTAH a également contribué à la réouverture de l'Académie de Police et au démarrage de la 22^{ème} promotion d'élèves policiers. Vingt-huit officiers UNPOL soutiennent 73 instructeurs de la PNH dans la formation des 900 élèves policiers qui rejoindront les rangs de la PNH au cours de l'année 2011.

La Police des Nations Unies continue également de partager les locaux de la PNH dans les dix départements du pays, pour mener des activités de suivi et de formation dans les commissariats et aux postes frontières.

En matière de prévention et de réponse aux cas de violence sexuelle et sexiste, UNIFEM, en collaboration avec la Section des Droits de l'Homme de la MINUSTAH et l'OIM, a contribué à sensibiliser les policiers des Nations Unies et la composante militaire de la MINUSTAH déployés dans ces sites. Quatre-vingt officiers et 44 policiers sont maintenant aptes à former et encadrer les troupes et forces déployées dans des zones regroupant environ 450 000 personnes déplacées. De plus, près de 600 Unités départementales et Corps d'intervention de maintien de l'ordre ont été formés en matière de maintien de l'ordre au cours des mois de juillet à novembre 2010. L'unité de protection de l'enfance de la MINUSTAH a dispensé des formations à la PNH sur la protection de l'enfant et le rôle que les policiers sont appelés à jouer dans le cadre de cette protection.

L'une des préoccupations des Nations Unies suite au tremblement de terre a été la sécurité des personnes victimes de violence. REVIV est un espace de vie en zone métropolitaine de Port-au-Prince conçu par l'organisation Kay Fanm pour les jeunes filles mineures qui ont été agressées sexuellement et pour les enfants qui naissent suite à ces agressions. Le séisme du 12 janvier a détruit les lieux de vie de ces jeunes filles. Avec l'appui de l'UNICEF et d'UNIFEM, le centre a pu être reconstruit dans les 15 jours qui ont suivi le séisme. Des habitats transitionnels ont été construits afin de permettre aux jeunes filles et à leurs enfants de vivre dans un espace sécurisé. Par ailleurs, l'UNFPA a appuyé l'installation de 75 lampes solaires dans 35 camps des départements de l'Ouest et du Sud-est, afin d'éclairer les sites d'hébergement. Cette mesure simple s'est avérée efficace dans d'autres contextes pour réduire les cas de violence sexuelle contre les femmes et les jeunes filles.

Le besoin d'un appui psychologique suite à un traumatisme est un élément important qui a conduit à la création d'équipes psychosociales dans les camps. Ces équipes, déployées par SOFA et Kay Fanm avec l'appui d'UNIFEM et de l'OIM, ont couvert une population d'environ 150 000 personnes réparties sur 76 sites de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et Léogâne. Cette action a permis à des femmes de s'exprimer sur leur vécu et d'aborder des sujets sensibles comme la violence physique et l'événement traumatique du séisme.

La MINUSTAH a quant à elle appuyé 2 000 enfants des rues qui bénéficient de services médicaux récréationnels et éducatifs à Port-au-Prince. Cette initiative permet également à 400 jeunes de suivre un programme de réinsertion visant à les faire sortir de la spirale des gangs. La MINUSTAH a par ailleurs mis en place un programme de scolarisation des filles mineures en détention à la Prison Civile de Pétion-ville dans le cadre de leur réhabilitation.

Dans 102 sites de déplacement à Port-au-Prince plus de 236 000 personnes bénéficient des patrouilles de la Brigade de la protection des Mineurs (BPM) qui répond aux cas de

violence contre les enfants, spécialement les filles et les jeunes femmes. Dans tout le pays la BPM dispose de 65 agents, contre 12 en 2008. Ces agents sont également formés sur les aspects de protection des enfants séparés et sur la prévention et détection de la traite d'enfants aux postes frontaliers et à l'aéroport international. De plus, la MINUSTAH a mené, de concert avec la BPM et l'Institut du Bien être Social, des enquêtes sur des allégations de trafic de mineurs tant au niveau régional que central.

Au-delà des camps, 105 000 enfants, avec l'appui du Sous-Cluster Protection de l'enfance, ont eu accès à des activités culturelles et sportives et du soutien psychosocial dans 437 structures communautaires. Dans les zones les plus affectées, 500 000 enfants vulnérables ont par ailleurs bénéficié de la distribution de 464 kits de loisirs, 301 kits de développement du jeune enfant et 122 trousse de premiers soins.

D. Défis et perspectives

Les heurts et manifestations qui ont suivi l'annonce des résultats provisionnels du premier tour des élections présidentielles de novembre 2010 démontrent la fragilité du système de gouvernance démocratique en Haïti. Au-delà du contentieux politique, un effort de renforcement de l'expertise haïtienne en matière de gestion électorale est nécessaire. Pour contribuer à relever ce vaste défi, le PNUD a développé un projet à long terme de renforcement des capacités qui répondra non seulement aux besoins techniques relatifs au processus électoral, mais aussi à la nécessité de professionnaliser les agents électoraux et d'améliorer les capacités de communication politique et de prise de décision du Conseil électoral.

En matière de renforcement des capacités de la PNH, assurer la formation de la 23^{ème} promotion de l'Académie de police demeure une priorité pour 2011. Un comité de sélection auquel participent les sections recrutement de la PNH et UNPOL travaillent actuellement à la sélection



des futures recrues de cette 23^e promotion. Un processus rigoureux comprenant un examen écrit, un test physique, un examen médical et une entrevue individuelle seront les étapes à suivre pour l'admission à cette promotion.

Dans le domaine de la justice, les défis sont nombreux et appellent de la part des autorités nationales la manifestation d'une réelle volonté politique. Il faut procéder à la restructuration du Ministère de la Justice, renforcer l'indépendance de la justice en finalisant la mise en place du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, améliorer le fonctionnement des greffes, des parquets et des cabinets d'instruction, et mettre en place un système d'inspection judiciaire pour lutter contre la corruption. Il faudra en outre assurer la permanence et la continuité du travail au sein des tribunaux, et ainsi renforcer la sécurité juridique, condition indispensable au développement et à l'État de droit. Pour 2011, le travail de l'ONU se concentrera sur un compact pour l'État de droit qui réunira le gouvernement, la société civile et les bailleurs pour renforcer un programme de réforme globale de la police et des systèmes judiciaire et correctionnel.

Dans la plupart des pays faisant face à une urgence humanitaire, les cas de violence sexuelle et sexiste ne sont souvent pas signalés. En Haïti, les victimes doivent très souvent retourner dans les camps où habitent les auteurs de violence, ce qui se traduit par un sous reportage encore plus important. Dans ce contexte, le Sous-Cluster sur la violence sexuelle et sexiste appuie le Ministère à la Condition Féminine pour relancer le système de collecte de données nationales et promouvoir l'utilisation de la fiche nationale standard auprès des partenaires afin d'avoir un enregistrement systématique du nombre de cas.

La coordination avec les organisations de base et les institutions du gouvernement a besoin d'être renforcée afin de prévenir et répondre plus adéquatement à la violence sexuelle

et sexiste. Les Nations Unies et ses partenaires continueront de renforcer les capacités de l'État et des organisations de base travaillant sur ces questions. En effet, les femmes travaillant au sein de ces organisations communautaires sont les actrices essentielles dans la prévention et l'orientation des victimes vers des services de prise en charge adéquats.

L'augmentation des formations en cours sur la violence sexuelle et sexiste restent un élément clé des efforts de prévention et de réponse, principalement pour les gestionnaires de camps, l'UNPOL et la police nationale qui sont en contact direct avec la population dans les camps.

En ce qui concerne la protection des enfants, les défis restent majeurs. En effet, environ 3 500 enfants des rues vivent

Face au risque accru de violences dont pourraient être victimes les femmes et les filles, les organisations haïtiennes SOFA et Kay Fanm avec l'appui d'UNIFEM déploient depuis le 17 mars 2010 des cellules psychosociales sur près de 72 sites d'abris temporaires.

« Les gens apprécient notre présence ; ils sont contents d'avoir quelqu'un pour les écouter, tout simplement », disent-ils. Ces étudiants en sciences humaines pour la plupart, étaient peu imbus des problématiques liées à la violence contre les femmes avant le séisme du 12 janvier. Avant d'être déployés sur le terrain, ces volontaires reçoivent une formation qui aborde le posttrauma, la violence faite aux femmes, l'accueil, l'accompagnement, la collecte de l'information et la référence aux structures de prise en charge sur le plan médical, psychosocial et légal.

Sur place, les cellules travaillent en étroite collaboration avec les comités de gestion des camps. Elles écoutent, informent et sensibilisent les femmes sur la violence, sur les formes qu'elle peut prendre et l'attitude à adopter face à cette violence. Ces femmes qui ont perdu leur logement en quelques secondes vivent aujourd'hui au quotidien dans une promiscuité qui les rend encore plus vulnérables face à la violence. Grâce au dialogue noué avec les volontaires, elles ont la possibilité de retrouver une certaine autonomie et de reconquérir leurs droits.



© UN Women/Catianne Tijerina



actuellement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Ils sont particulièrement à risque d'être abandonnés, maltraités, exploités, utilisés et enrôlés dans les gangs. Les patrouilles de Brigade de la protection des Mineurs doivent donc être augmentées.

Au niveau communautaire, la situation exige la constitution de comités de protection des enfants, avec un suivi approprié, et une plus grande sensibilisation des parents et des gardiens d'enfants. Consulter les enfants et les jeunes est aussi un élément fondamental dans cette réponse, afin d'assurer que leurs idées et contributions soient reflétées dans les politiques relatives à la protection des enfants.



© UNICEF/NYHQ2010-0190/Noorani

VII. CONCLUSION

2010 a été l'année d'événements imprévisibles et sans précédent pour Haïti. La capacité du pays et de ses partenaires internationaux, y compris les Nations Unies, à répondre simultanément à de multiples crises a été testée dans des situations extrêmes. Les résultats présentés dans la première partie du rapport démontrent l'amplitude de l'assistance humanitaire déployée cette année en appui aux efforts du gouvernement. L'engagement humanitaire restera très important en 2011, notamment pour continuer à diminuer le taux de mortalité lié au choléra et protéger les plus vulnérables.

Néanmoins, l'aide humanitaire n'est qu'une partie de la réponse dont Haïti a besoin. L'aide humanitaire ne génère pas les investissements nécessaires au relèvement du pays, dont les indicateurs socio-économiques étaient déjà très bas avant le séisme du 12 janvier : un pays qui souffre de niveaux élevés de mortalité, de pauvreté, de chômage ; un pays dont le gouvernement et les institutions d'État de droit restent faibles. Des investissements dans la relance socio-économique et dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, des investissements pour renforcer la gouvernance et l'État de droit, et pour rénover les logements et relancer le secteur de l'urbanisme, seront critiques pour les années à venir. De la recapitalisation du secteur privé à l'investissement dans le microcrédit et les petites et moyennes entreprises, de l'instauration de processus transparents dans les marchés publiques à l'amélioration du fonctionnement des régimes douaniers et d'imposition, de la reconstruction des communautés détruites à la création de communautés et pôles de développement nouveaux, Haïti est confronté à un redoutable défi de relèvement à long terme. Dans l'intervalle, un appui financier supplémentaire sera donc nécessaire. En outre, la lutte contre la propagation de l'épidémie de choléra absorbera d'importantes ressources tout au long de 2011, tant pour la prévention ou le traitement immédiat que pour l'amélioration structurelle des systèmes d'assainissement et de la protection des sources d'eau.

Malgré certains progrès notables, les avancées en matière de relèvement restent peu visibles pour les Haïtiens en 2010. Comme le remarque ce rapport, les défis pour 2011 restent énormes. Il faut accélérer le retour ou la relocalisation volontaire des populations déplacées, entreprendre des réformes structurelles difficiles, comme celles touchant au droit foncier, et créer des opportunités économiques de long terme pour les plus pauvres. De plus, ces efforts devront être entrepris dans un contexte de transition politique à l'issue du processus électoral en cours. Près de dix mois après la conférence de New York, plus de 40 pour cent des fonds promis pour la reconstruction ont été déboursés. Mais les bailleurs de fonds doivent continuer à remplir leurs engagements afin que le gouvernement et les partenaires du développement puissent accélérer le relèvement d'Haïti en 2011, selon les priorités stratégiques établies par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti lors de la réunion de décembre 2010. Ces engagements dépendent de nombreux facteurs : un résultat crédible à l'issue du processus électoral, la transition sans heurts vers un nouveau gouvernement, la visibilité des résultats des efforts de relèvement et le soutien sans relâche de la communauté internationale à la reconstruction et au développement à long terme d'Haïti.

Les Nations Unies en Haïti restent déterminées à appuyer le relèvement d'Haïti, à soutenir les institutions haïtiennes et les capacités existantes au sein du secteur public et au-delà, à contribuer au renforcement de la gouvernance et de la sécurité dans le pays, et à accompagner un processus de décentralisation et de développement qui favorise l'égalité des sexes et donne aux personnes les plus vulnérables l'accès à une protection sociale de base.



© MINUSTAH

VIII. ANNEXES

A. Situation à novembre 2010 des promesses de dons faites par les 30 bailleurs de fonds principaux (millions de dollars US)

Bureau de l'Envoyé spécial pour Haïti

Bailleurs de fonds (2)	Promesses de dons en 2010 et 2011	Promesses de dons en 2010 (3)			Situation des promesses de dons pour les programmes en 2010 (4)		Pourcentage des promesses de dons pour les programmes déboursés en 2010
		Montant total des promesses de dons en 2010	Allègement de la dette	Programme	Montant promis (5)	Montant déboursé (6)	
Total	5,752.8	3,236.2	1,115.6	2,120.6	621.5	897.0	42.3
Venezuela	1,325.0	866.0	395.0	471.0	39.0	33.0	7.0
États-Unis	1,151.8	324.0	204.0	120.0	0.0	120.0	100.0
Banque interaméricaine de développement	537.0	326.0	0.0	326.0	147.0	50.0	15.3
Commission européenne	431.9	223.6	0.0	223.6	149.4	48.6	21.7
Fonds monétaire international	429.9	409.2	281.0	128.3	0.0	128.3	100.0
Canada	389.5	204.5	33.0	171.5	0.0	54.8	32.0
Banque mondiale	227.2	102.2	0.0	102.2	172.5	106.8	104.5
France	288.1	190.8	93.6	97.2	38.0	34.7	35.7
Espagne	272.9	179.5	38.4	141.1	38.4	146.9	104.2
Brésil	163.6	55.1	0.0	55.1	0.0	55.0	99.8
Norvège	107.0	60.0	4.3	55.7	0.0	32.0	57.5
Japon	100.0	100.0	0.0	100.0	0.0	58.3	58.3

Bureau de l'Envoyé spécial pour Haïti (suite)

Italie	56.2	56.2	56.2	0.0	0.0	0.0	n/a
Allemagne	54.7	29.7	0.0	29.7	26.9	0.0	0.0
Pays-Bas	43.1	1.8	1.8	0.0	0.0	0.0	n/a
Suède	20.2	18.4	3.0	15.4	3.7	7.2	47.0
Organisation des États américains	36.0	18.0	0.0	18.0	2.5	0.7	3.8
Banque de développement des Caraïbes	35.0	20.0	0.0	20.0	0.0	0.0	0.0
Suisse	24.4	12.2	0.0	12.2	0.0	3.2	26.6
Irlande	18.1	10.3	1.4	8.9	0.0	6.8	76.7
Australie	11.3	11.3	0.0	11.3	0.0	10.5	93.5
Finlande	10.7	7.4	4.0	3.5	0.0	0.0	0.0
Corée	10.0	2.6	0.0	2.6	4.0	0.0	0.0
Belgique	9.3	7.3	0.0	7.3	0.0	0.0	0.0
Argentine	17.8	A confirmer	0.0	A confirmer	0.0	0.0	A confirmer
Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	A confirmer	A confirmer	0.0	A confirmer	A confirmer	A confirmer	A confirmer
InterAction	321.8	A confirmer	0.0	A confirmer	A confirmer	0.0	A confirmer
Koweït	10.0	A confirmer	0.0	A confirmer	0.0	0.0	A confirmer
Qatar	20.0	A confirmer	0.0	A confirmer	0.0	0.0	A confirmer
Union des nations de l'Amérique du Sud	A confirmer	A confirmer	0.0	A confirmer	A confirmer	A confirmer	A confirmer

B. Financements reçus pour la réponse au choléra – inclus dans l'Appel de Fonds pour Haïti 2011 (au 21 décembre 2010)

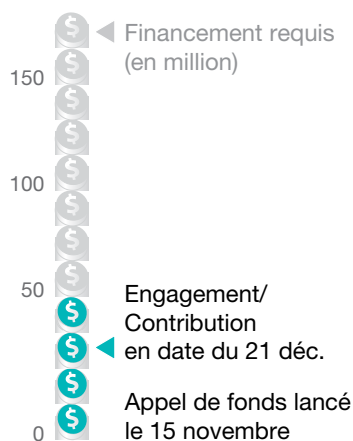


Choléra en Haïti : besoins et fonds nécessaires (au 21 décembre 2010)

Appel de fonds consolidé pour 2011

Besoin de financement total pour la lutte contre le choléra
174 millions de dollars US

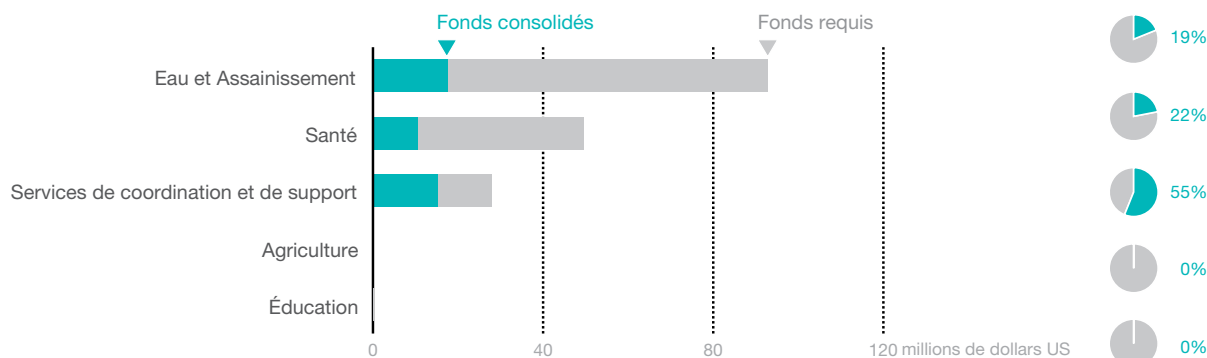
Pourcentage de fonds déjà consolidés **25%**



Unité de Traitement du choléra (UTC)
 Un centre de santé, une clinique mobile ou un hôpital qui a à disposition un espace (dans une tente ou une pièce avec la structure nécessaire) pour traiter les patients du choléra. L'UTC a la capacité de fournir de la réhydratation par voie orale et intraveineuse.
Capacité : 2-20 lits, ouvert 12 heures par jour minimum.

Centre de Traitement du choléra (CTC)
 Un centre créé pour traiter les patients du choléra. Idéalement, le centre est séparé en tentes ou pièces spécialisées dans la réhydratation par voie orale et dans le traitement intraveineux et la convalescence. Le centre a également la capacité de traiter les oedèmes pulmonaires.
Capacité : 40-300 lits, ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Besoins par secteur pour lutter contre le choléra



Ce que l'on peut faire avec :

15 dollars US Kit d'hygiène

250 000 dollars US Coût du matériel de lutte contre le choléra pour couvrir les besoins de 50 CTC à 50 lits chacun, pendant 1 semaine

750 000 dollars US Coût du matériel de lutte contre le choléra distribué par PROMESS aux organisations du gouvernement et aux organisations non-gouvernementales depuis le 20 octobre

1 million de dollars US Coût d'un CTC avec 200 lits pour les 3 premiers mois

Besoin en personnel pour 1 CTC :

Pour 200 lits :	Pour 100 lits :	Pour 50 lits :
9 médecins	6 médecins	4 médecins
45 infirmières	24 infirmières	12 infirmières
80 personnes de soutien	40 personnes de soutien	12 personnes de soutien

Date de création : 21 décembre 2010 **Numéro Glide** : EP-2010-000210-HTI **Sources** : Service de surveillance financière, OMS/OPS, OIM.
http://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=searchproject-reporting_display&CQ=cq251110115959YF8Gq65OSW&orderBy=ChannelOrganizationName&showDetails=0
Commentaires : ocha.haiti.im@gmail.com <http://ochaonline.un.org> www.reliefweb.int <http://haiti.humanitarianresponse.info>

ACRONYMES

BIT	Bureau international du Travail	MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural	ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
BPM	Brigade de la protection des Mineurs	MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle	PNH	Police Nationale Haïtienne
CEP	Conseil Électoral Provisoire	MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CIRH	Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti	MJSP	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
COU	Centre d'Opérations d'Urgence	MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure	SAKS	Société haïtienne d'Animation et de Communication Sociale
CTC	Centre de Traitement du choléra	MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire	MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications	UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement	OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
DPC	Direction de la Protection Civile	OIM	Organisation internationale pour les migrations	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	OMS	Organisation mondiale de la Santé	UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
FOSREF	Fondation pour la Santé Reproductrice et l'Éducation Familiale	ONG	Organisation non-gouvernementale	UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
FPU	Unités de Police Constituées	ONU	Organisation des Nations Unies	UNPOL	Police des Nations Unies
HIMO	Haute Intensité de Main d'Oeuvre	ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
HRF	Fonds de Reconstruction d'Haïti	OPS	Organisation panaméricaine de la santé	UTC	Unité de Traitement du choléra
JOTC	Centre d'opérations communes et d'attribution des tâches (<i>Joint Operations and Tasking Center</i>)	PAM	Programme alimentaire mondial	VNU	Volontaires des Nations Unies
				WASH	Eau, assainissement, hygiène



Nations Unies

www.onu-haiti.org